

Driss Lachguar à l'inauguration du nouveau siège du Parti à Marrakech

*L'USFP est depuis toujours ce grand fleuve que renforcent les affluents progressistes et de gauche*



Lire page 2

Sénégal, Côte d'Ivoire, Gambie, Chili et Costa Rica réaffirment leur soutien à la marocanité du Sahara



Page 8

Triste record de décès liés au nouveau coronavirus



L'OMS estime que l'Afrique est à un moment charnière dans son combat contre le Sars-Cov-2

Page 4

La réforme du secteur public de l'après Covid-19



Vers la reconsidération du modèle de gestion

Page 18

Un tout petit Wydad malmené par un Ahly ravi de l'aubaine



Dernier carré indécis entre Berkanis et Gadiris

Pages 32

## Driss Lachguar à l'inauguration du nouveau siège du Parti à Marrakech

# L'USFP est depuis toujours ce grand fleuve que renforcent les affluents progressistes et de gauche

## Actualité

Le Premier secrétaire de l'USFP a présidé, samedi 17 octobre à Marrakech, l'inauguration du nouveau siège du parti dans le quartier Issil à la ville ocre.

Lors de cette cérémonie à laquelle de nombreux militants ont assisté, en particulier des membres du Bureau politique à savoir Mehdi El Mezouari, Mohamed Mellal et Badiaa Radi, le secrétaire national de la Chabiba ittihadia Abdellah Sibari et des membres du secrétariat provincial du parti à Marrakech ainsi que les secrétaires provinciaux de la région, une importante rencontre a eu lieu entre le dirigeant ittihadiste et les militants de gauche qui ont choisi d'adhérer au parti dont le professeur Ahmed El Mansouri.

L'allocution prononcée par Driss Lachguar en l'occasion contenait beaucoup de messages forts. Il a en effet souligné que le parti, qui avait connu précédemment le départ de militants de gauche en raison des différences de visions, envoie aujourd'hui un message clair: le rassemblement et l'unité sont les garants pour s'orienter vers l'avenir et réaliser ce à quoi le peuple aspire en termes de liberté et d'égalité, tout en rappelant que la différence et le pluralisme ont permis d'amener le pays vers cette transition calme et sans heurts contrairement à ce qui s'est passé dans d'autres pays arabes.

Driss Lachguar a aussi affirmé que la recrudescence des divergences entre les forces de gauche et leur éparpillement permettaient aux forces réactionnaires d'imposer plus facilement leur hégémonie et de faire reculer la société. Et il a dit à cet égard: "Nos dirigeants historiques nous ont ap-



pris que l'USFP restera ce grand fleuve vers lequel convergent tous les ruisseaux qui étaient en désaccord avec elle, et l'adhésion d'Ahmed El Mansouri et du reste des militants de gauche est un message qui indique que ce fleuve doit être renforcé avec tous ses affluents de gauche et des progressistes ».

Et le dirigeant ittihadiste de s'adresser directement aux militants qui ont adhéré au parti: "Je l'annonce devant vous aujourd'hui, il n'y a plus entre nous ni nouveaux adhérents, ni fusionnés, nous sommes tous des Ittihadis, il n'y a ni ancien ni nouvel Ittihadiste. Tous les membres du parti sont égaux en termes de droits et de devoirs.

Et d'ajouter: « Je connais Ahmed El Mansouri depuis des années. J'ai senti qu'il portait, comme nous, le souci de l'unité de la gauche et celui de la patrie. Nous partageons la même conviction, à savoir que l'avenir, c'est le rassemblement des forces nationales et de gauche ».

Driss Lachguar a également passé en revue les conditions de la ville de Marrakech, soulignant que ses habitants en avaient assez de ceux qui lui ont fait perdre son éclat et que la ville ocre ne peut être gouvernée par des réactionnaires et des obscurantistes. « Nous portons tous un grand projet pour Marrakech, car cette ville a besoin de s'ouvrir au monde et à la politique nationale, pour qu'elle garde son histoire, ses militants et ses symboles. Il n'est pas juste que cette ville soit malmenée par ceux qui ignorent tout de sa valeur, de son histoire et de ses gloires d'antan ».

Dans son allocution au nom des nouveaux militants de gauche qui ont intégré

faire pencher la balance du côté des forces de progrès, de modernité et de démocratie. « La conjoncture politique actuelle de notre pays exige l'unification des forces de gauche en général et de la famille ittihadie en particulier non seulement à cause de tous les liens qui nous unissent mais aussi parce que le peuple marocain nous reproche nos divisions et attend de nous que nous nous unissions afin d'être en mesure d'avancer sur la voie de l'alternative démocratique et moderniste de manière concrète », a-t-il soutenu dans une allocution prononcée lors d'une conférence de presse tenue en mai 2013 à Rabat.

Par ailleurs, le Premier secrétaire de l'USFP a tenu des réunions avec les membres du secrétariat provincial du parti à Marrakech.

Il a également rencontré les secrétaires provinciaux de la région en présence de Mohamed Mellal et Badiaa Radi, membres du Bureau politique et du groupe de travail chargé de la région de Marrakech-Safi.

Après la cérémonie d'inauguration du siège à Issil, Driss Lachguar a rencontré des membres de la jeunesse du parti à Marrakech, en présence du secrétaire national de la Jeunesse ittihadie.

La réunion s'est focalisée sur l'action de la jeunesse, en particulier au sein de l'université, pour la libérer des courants obscurantistes qui y ont prédominé au cours des deux dernières décennies. Une réunion a également été tenue avec le secteur des femmes ittihadistes qui est considéré comme un pilier de la structure organisationnelle du Parti des forces populaires.

Mourad Tabet



*Il n'y a plus entre nous ni nouveaux adhérents, ni fusionnés, nous sommes tous des Ittihadis, il n'y a ni ancien ni nouvel Ittihadiste. Tous les membres du parti sont égaux en termes de droits et de devoirs*



*Nous partageons la même conviction, à savoir que l'avenir passe par le rassemblement des forces nationales et de gauche*

les rangs de l'USFP, Ahmed El Mansouri a assuré qu'« en ce moment, l'adhésion est scellée. Nous devons maintenant en tant qu'Ittihadis passer à l'action et regarder vers l'avenir ».

Pour sa part, le secrétaire provincial du parti, Abdelhaq Andalibe, a exprimé sa joie d'accueillir des militants de la famille de gauche, avec lesquels l'USFP lutte pour la liberté, la démocratie et la justice sociale.

Il convient de noter que le Premier secrétaire de l'USFP est fortement convaincu que l'unité des forces de gauche est une nécessité historique et une opportunité pour





## 4 GÉNÉRATIONS ET 100 ANS DE VALEURS PARTAGÉES.

OCP fête ses 100 ans d'existence. Un siècle forgé  
par des femmes et des hommes d'exception.

Retrouvez leurs réalisations sur :  
<https://centenaire.ocpgroup.ma>



# Triste record de décès lié au nouveau coronavirus



**3.763** nouveaux cas ont été recensés samedi 17 octobre à 18H au Maroc dont plus de la moitié relève de la région de Casablanca-Settat. Résultat, les cas actifs atteignent les 26.652 cas dont 523 dans un état sévère ou critique. Pis, avec 60 décès, ce qui constitue une barre jamais atteinte auparavant, le pays compte aujourd'hui 2.878 disparitions dues au nouveau coronavirus. Pourtant, ces données qui font froid dans le dos n'ont pas l'air d'émouvoir plus que ça les citoyennes et citoyens. Une sorte de lassitude s'est installée rendant la population insensible à cette situation pourtant si affligeante. Car, rappelons-le tout de même, il aura fallu attendre le 5 avril dernier pour dépasser la barre des 60 morts au total, soit plus d'un mois après le début de l'épidémie dans le pays. Samedi, il a fallu attendre 24 heures.

A la différence de l'absence d'inquiétude du gouvernement et de la population qui, de manière générale, poursuivent leurs train-train quotidiens comme si de rien n'était, l'Organisation mondiale de la santé s'enquiert quant à elle de la situation. Pour l'Organisation onusienne, si le continent a été moins touché que d'autres par la pandémie de Covid-19, en revanche, les cas et les décès sont de nouveau en hausse après l'allègement des restrictions. Ce qui fait dire à l'OMS que le continent africain « est à un moment charnière dans son combat

contre la Covid-19 ». En guise de justification, la directrice de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour le continent, Matshidiso Moeti, a expliqué qu'au cours



*L'OMS estime que l'Afrique est à un moment charnière dans son combat contre le Sars-Cov-2*

des 30 derniers jours « des contaminations hebdomadaires y ont augmenté en moyenne de 7 % et les décès de 8 % » en citant le Centre africain de prévention et de lutte contre les maladies (Africa CDC), agence spécialisée de l'Union africaine (UA).

Aussi alarmant soit-il, ce discours est à la mise en place de restrictions strictes, dont la limitation des déplacements. Mais tout cela pourrait rapidement passer aux oubliettes par l'absence de rigueur dans l'application des mesures sanitaires, surtout après l'allègement des restrictions. « Nous voyons ce qui se passe dans les pays européens au moment où ils allègent leur confinement, la façon dont le nombre de nouveaux cas a augmenté », confie John Nkengasong, directeur de l'Africa CDC. Puis de prévenir : « Certains pays envisagent un nouveau confinement, nous ne pouvons pas nous le permettre. Et nous ne pouvons pas permettre au virus de ron-

ger les gains réalisés ces derniers mois ».

Bref, le dilemme est le suivant : Faut-il reconfiner pour enrayer la seconde vague de l'épidémie au risque de se retrouver avec une économie encore plus en danger ? Les pays africains ont tranché en écartant l'hypothèse d'un reconfinement, même en Afrique du Sud, où sont recensés presque la moitié des cas du continent, ou encore au Maroc, où l'on fait état d'importantes hausses de contaminations et de décès ces dernières semaines comme précité.

De toute évidence, l'économie l'a donc emporté sur les considérations sanitaires, mais Mme Moeti continue malgré tout à voir le verre à moitié plein : « Comparé au début de la pandémie, les pays africains sont désormais dans une position bien plus favorable pour relever le défi de Covid-19, notamment car ils sont bien mieux dotés en structures de tests et en respirateurs artificiels ». Mais cela n'empêche pas pour autant la directrice de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour le continent de faire part de ses préoccupations concernant la hausse des cas de contaminations en Europe et ses répercussions sur le continent africain « au moment même où l'Afrique rouvre ses frontières aux voyageurs d'affaires et aux touristes. Nous connaissons la connexion très étroite entre l'Afrique et l'Europe et nous savons aussi que l'importation du virus dans pratiquement tous les pays d'Afrique s'est faite depuis l'Europe ».

C.E



# Clap de fin pour la retraite des parlementaires

Un accord a été obtenu sur la mise en application d'une série de mesures pour la liquidation définitive du régime de retraite des parlementaires à l'issue d'une réunion tenue mercredi dernier à la Chambre des représentants entre le président de celle-ci, Habib El Malki, et les présidents des groupes et du groupement parlementaires, et ce en présence de responsables de la Caisse de dépôt et de gestion (CDG).

Commentant cette décision, Aziz Khamrich, professeur de droit public à la Faculté de droit de Settat, a mis l'accent sur deux points de vue diamétralement opposés en ce qui concerne les retraites des parlementaires et des ministres.

Selon lui, il y a un courant qui considère que les ministres et les parlementaires ont «le droit de bénéficier de pensions mensuelles après la fin de leur service ou de leur mandat», puisqu'ils ont cotisé aux caisses qui gèrent ces retraites.

Il y a, par contre, un autre courant qui qualifie, selon cet expert en droit administratif, ce genre de pensions de «rente et de gaspillage des deniers publics».

Aziz Khamrich a affirmé à ce propos que «la crise et la croissance des dépenses publiques ont exigé que l'Etat cède la gestion des secteurs publics stratégiques et vitaux au profit du secteur privé dans le cadre de la gestion déléguée». Dans ce contexte marqué par la crise économique et sociale, le régime de retraite des parlementaires qui pèse lourdement sur le budget de l'Etat, constitue une source «d'enrichissement illégal, tant que le parlementaire n'est pas un fonctionnaire et n'est pas soumis au statut général de la fonction publique, notamment le Dahir du 24 février 1958, mais exerce un mandat volontaire



consistant à contrôler l'action du gouvernement, à contribuer à l'élaboration des lois et à évaluer les politiques publiques, et il reçoit un salaire mensuel tout au long de son mandat électoral», a-t-il expliqué dans une déclaration à Libé.

D'après ce professeur universitaire, les protestations se sont multipliées et les voix se sont élevées réclamant la suppression de ce régime surtout après que le parti majoritaire (à savoir le PJD, ndlr) a gelé les salaires et réformé la Caisse maro-

caïne des retraites (CMR)», soulignant que «le parti majoritaire, que ce soit lors de son premier ou de son deuxième mandat, a pris une série de décisions impopulaires et mis en œuvre sa politique catastrophique. Il a même faussé le jeu politique et n'a présenté au peuple marocain qu'un discours misérabiliste puisant dans le jargon animalier».

Aziz Khamrich a fortement critiqué le fait que l'ancien chef du gouvernement (Abdelilah

Benkirane) bénéficie «d'une retraite confortable à laquelle il n'a même pas contribué par un seul dirham», tout en appelant à «la répartition équitable des richesses» et à «la rationalisation de la gestion du budget de l'Etat et à la lutte contre les salaires imaginaires, les privilèges et l'économie de la rente de manière globale et non partielle, afin de mettre en œuvre la disposition constitutionnelle qui relie la responsabilité à la reddition des comptes».

T. Mourad

# Fqih Ben Salah mise sous cloche

Les déplacements de et vers la ville conditionnés par l'obtention d'une attestation exceptionnelle



Les autorités locales de la province de Fqih Ben Salah ont décidé, vendredi, d'interdire tout déplacement de et vers la province à l'exception des personnes munies d'une attestation exceptionnelle de déplacement délivrée par les autorités locales compétentes.

Lors de la réunion, vendredi, du poste de coordination provincial (PCP) de la ville, et dans le but de freiner la propagation de Covid-19 dans le territoire de la région, les autorités locales de Fqih Ben Salah

ont, également, décidé d'interdire les rassemblements et les attroupements dans les différents espaces de la ville.

La province de Fqih Ben Salah a enregistré, vendredi, 61 nouveaux cas positifs à la Covid-19 et un nouveau décès et fait état d'une recrudescence des cas positifs depuis plusieurs jours.

Il a également été décidé, dans le cadre des mêmes mesures, de fermer les salles de sport, les salles de jeux, les stades de proximité et les parcs publics et de réduire la capa-

cité des transports en commun à 50%, en plus du contrôle strict du respect des mesures relatives au port correct des masques de protection et de la distanciation physique dans les lieux et espaces publics.

Concernant les pachtaliks de Fqih Ben Salah, de Souk Sebti, et d'Ouled Ayad, les autorités locales ont pris la décision de fermer les magasins, supermarchés, cafés et restaurants à partir de 21H00, et de fixer l'heure de fermeture des marchés de proximité de ces lieux à 16H00, en plus de fermer les hammams et les salons de beauté.

Aux niveaux des cercles de Fqih ben Salah et de Béni Moussa Est et Ouest, il a été décidé de fermer les magasins et cafés à partir de 21H00, et les restaurants à 23H00.

Lesdites mesures exceptionnelles ont été prises jusqu'à nouvel ordre, alors que leur assouplissement et le retour à l'état normal restent tributaires de l'amélioration de la situation épidémiologique dans la région.

Les autorités locales ont appelé, ainsi, les citoyens de la province à adhérer à ces mesures exceptionnelles et à s'engager avec responsabilité sous peine de sanctions juridiques en vigueur.

# Une cellule terroriste démantelée en Espagne avec la collaboration du Maroc

La police nationale espagnole a annoncé, vendredi, le démantèlement d'une cellule terroriste avec la collaboration du Maroc.

Des agents de la police nationale ont procédé à l'arrestation de deux individus au présidio occupé de Mellilla et à la ville de Mogan (Las Palmas de Grande Canarie), pour leur «appartenance présumée à une organisation terroriste de recrutement et d'endoctrinement à des fins terroristes», indique la police espagnole dans un communiqué.

Cette opération, précise la même source, a été réalisée grâce à la collaboration de la Direction générale de la surveillance du territoire (DGST) du Maroc et d'Europol, et ce dans le cadre de l'engagement de la police espagnole dans la lutte contre la menace globale que représente le terrorisme djihadiste, souligne la même source.

L'enquête sur cette affaire a commencé lorsque les experts de la lutte antiterroriste ont détecté la présence d'une structure terroriste ayant des ramifications dans différents pays, fait noter la police espagnole, précisant que la cellule «était idéologiquement liée à l'organisation terroriste d'Al-Qaïda, dont le but ultime est d'imposer un califat islamique par le biais du djihad combattant».

Selon les résultats de l'enquête, les deux individus s'identifiaient à l'organisation terroriste dans le cadre d'une même stratégie d'action et respectaient les règles internes imposées dans ce sens.

La cellule démantelée s'occupait également de l'endoctrinement de femmes présentant des indicateurs de vulnérabilité, ayant peu de formation religieuse, facilement manipulables et influençables, fait observer la police espagnole.

Deux perquisitions ont été effectuées au domicile des détenus, où les enquêteurs ont saisi de nombreux équipements électroniques, des téléphones et des documents, qui sont en cours d'analyse par les services compétents, conclut la même source.

# Saad Dine El Otmani : *La gestion des répercussions du coronavirus a démontré l'importance de la dématérialisation des procédures et formalités administratives*



**L**e chantier de simplification des procédures et formalités administratives constitue un nouveau pas dans le processus de réforme de l'administration, a affirmé, vendredi à Rabat, le chef du gouvernement, Saad Dine El Otmani.

Lors de sa présidence de la première réunion de la Commission nationale de simplification des procédures et formalités administratives, consacrée à examiner les grandes lignes de la feuille de route des modalités de mise en œuvre des dispositions de la loi 55.19, il a souligné que le gouvernement a veillé à la mise en œuvre de cette loi en application des Hautes orientations Royales afin de jeter de nouvelles bases dans la relation usager-administration aux niveaux national et territorial.

Selon un communiqué du département du chef du gouvernement, Saad Dine El Otmani a estimé que ce chantier vient compléter la mise en œuvre du chantier de réforme des centres régionaux d'investissement et soutenir le processus de décentralisation administra-

tive, rappelant que cette réunion s'inscrit dans les efforts du gouvernement visant à accélérer les chantiers et parachever les grandes réformes lancées depuis le début du mandat du gouvernement.

Le chef du gouvernement a également souligné la volonté de l'Exécutif, à travers ce chantier de réforme, de rompre avec les pratiques négatives dans la relation entre l'usager et l'administration, de renforcer la confiance entre les deux parties, et d'asseoir cette relation sur une base bien définie régissant le travail des services publics selon des procédures précises et transparente, a ajouté la même source.

Ces procédures, a insisté Saad Dine El Otmani, doivent répondre aux attentes des citoyens et correspondre aux meilleures pratiques et aux normes internationales dans ce cadre, notamment en ce qui concerne le traitement et la délivrance des décisions administratives et l'amélioration de l'efficacité de traitement des dossiers et des demandes.

L'expérience de la gestion des répercussions de la pandé-

mie de Covid-19 a démontré l'importance d'adopter la dématérialisation afin de fournir une panoplie de services à distance aux usagers et aux entreprises, a fait remarquer le chef du gouvernement, ajoutant que cela requiert l'intensification des efforts de développement et de modernisation du système numérique et de mise en place d'une administration et une gestion digitales en phase avec l'évolution des besoins et des nouveautés en la matière.

Saad Dine El Otmani a appelé l'ensemble des intervenants à agir dans le cadre d'une approche participative afin d'élaborer une feuille de route pratique à court et moyen termes pour l'implémentation optimale de ce chantier stratégique et structurant visant à simplifier les procédures et formalités administratives, faisant ainsi part de sa volonté de collaborer dans ce sens avec les membres de la Commission pour le suivi régulier de la mise en œuvre de la feuille de route.

Lors de cette réunion, les membres de la commission ont suivi une présentation des

grandes lignes de la feuille de route sur les moyens de mise en œuvre des dispositions de la loi n° 55.19, afin de permettre au citoyen d'obtenir les services administratifs dont il a besoin dans les meilleures conditions et délais, de simplifier les procédures et de rapprocher l'usager des services de base, afin d'ériger ces procédures en réalité en ce qui concerne l'investissement, avant de les généraliser à toute la relation administration-usager.

La même source a précisé que cette loi définit les principes généraux et les règles régissant les procédures et formalités administratives liées aux décisions administratives offertes aux usagers, comme elle encadre les délais maximum tout en garantissant aux usagers le droit de contester en cas de silence ou de rejet de la part de l'administration. En outre, la loi oblige les administrations publiques à échanger entre elles les données et documents, et à numériser les procédures et formalités liées aux services publics.

La feuille de route relative à l'application de cette loi comprend un ensemble de procé-

dures et de mesures visant à mettre en œuvre rapidement les articles de la loi, de manière à assurer la complémentarité et la cohérence des efforts déployés par tous les partenaires concernés, notamment par l'élaboration de guides d'orientation et de programmes de formation au profit des responsables concernés, et l'accompagnement des administrations dans la simplification de leurs procédures et formalités et les aider dans la préparation des catalogues des décisions administratives, a noté le communiqué.

Ainsi, et en coordination entre le ministère de l'Intérieur, le ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'administration, le ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Economie verte et numérique, l'Agence de développement du digital et l'Agence nationale de réglementation des télécommunications, il a été décidé de développer le portail national des procédures et des formalités administratives dans les plus brefs délais, et ce dans le cadre de la préparation et l'édition des catalogues administratifs et la préparation à la numérisation totale de toutes les procédures et formalités administratives, a précisé la même source.

Cette feuille de route sera présentée aux membres du gouvernement lors d'un prochain Conseil de gouvernement afin de l'examiner, a fait savoir le communiqué, notant qu'une réunion des secrétaires généraux des différents départements ministériels sera tenue directement après celle du gouvernement afin d'accélérer l'engagement des administrations dans cet important chantier et s'atteler à la mise en œuvre de ce document.

Cette rencontre s'est tenue en présence notamment du ministre de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'administration, du ministre de l'Industrie, du Commerce, de l'Economie verte et numérique, du ministre délégué auprès du ministre de l'Intérieur, des secrétaires et directeurs généraux et de représentants des départements ministériels membres de la commission, a conclu le communiqué.



## Trafic de stupéfiants

Des garde-côtes de la Marine Royale ont avorté tôt samedi deux tentatives de trafic de stupéfiants suite à des poursuites de deux gofast au large de M'diq et d'Asilah, apprend-on de source militaire.

Les assaillants ont jeté leurs cargaisons à la mer avant de prendre la fuite à grande vitesse vers le large, ajoute la même source, précisant que les garde-côtes de la Marine Royale ont récupéré 31 ballots de chira d'un poids estimé à une tonne.

La cargaison récupérée a été remise à la Gendarmerie Royale pour procédure d'usage.



## Interpellations à Meknès

Les éléments du service préfectoral de la police judiciaire de Meknès sont parvenus, sur la base d'informations précises fournies par les services de la Direction générale de la surveillance du territoire (DGST), à interpellé, samedi matin, trois individus pour leur implication présumée dans une affaire de trafic de drogue et de psychotropes.

L'interpellation des mis en cause, âgés entre 20 et 22 ans et aux antécédents judiciaires, a eu lieu à leur arrivée à bord d'un autocar de transport des voyageurs en provenance d'une ville du Nord du Royaume, au niveau d'un point de contrôle à l'entrée de Meknès, indique un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN).

L'opération de fouilles effectuées a abouti à la saisie de 2.543 comprimés de psychotropes de type "Ecstasy" et "Rivotril", de doses de cocaïnes en plus d'armes blanches et de téléphones portables, ainsi que d'une somme d'argent qui pourrait provenir des recettes de ces activités criminelles, selon la même source.

# L'Amicale Hassania des magistrats plaide pour l'indépendance de la justice

L'Amicale Hassania des magistrats a plaidé, vendredi, en faveur de la promotion de l'indépendance de la justice par l'amélioration des conditions de travail des juges, tout en s'engageant activement à réussir le chantier de la modernisation des tribunaux.

Dans un communiqué, l'Amicale Hassania a indiqué avoir présenté sa vision et ses propositions au sujet de l'avenir de la justice au cours d'une réunion organisée à la demande de la Commission spéciale sur le modèle de développement (CSMD) en présence de son président, Chakib Benmoussa, nombre de ses membres et des représentants des associations professionnelles des magistrats.

A cette occasion, le vice-président de l'Amicale, Mohamed El Khadraoui, a mis l'accent sur le point de vue de l'Amicale des magistrats concernant trois principaux axes, l'indépendance, la formation et le rôle des associations professionnelles ainsi que la liberté d'expression.

Il a à cet égard jugé néces-

saire de soutenir l'indépendance des magistrats en mettant en place tous les moyens et les conditions leur permettant de remplir leur rôle au service du développement. Il s'agit aussi de faire face à toutes les tentatives d'influence ou d'interférence dans leur travail, ajoute le communiqué.

M. El Khadraoui a également souligné l'importance de s'impliquer sérieusement afin de réussir le chantier de modernisation des tribunaux et de développement de leurs infrastructures techniques, humaines et logistiques, dans une logique d'efficacité, d'amélioration de la confiance et de la qualité des prestations.

Les recommandations ont en outre porté sur l'urgence de fournir les ressources, capacités matérielles, humaines et logistiques nécessaires pour rehausser la qualité de la formation, tout en veillant à promouvoir l'action professionnelle et la liberté d'expression selon les règles éthiques.

Au début de la rencontre, le



vice-président de l'Amicale a souligné que les magistrats marocains ont de tout temps exprimé leur adhésion responsable à tous les projets de développement et de réforme, un engage-

ment qui s'est révélé clairement lors de la gestion des répercussions de la pandémie de Covid-19.

Selon le communiqué, l'Amicale Hassania des magis-

trats va présenter à la Commission un mémorandum thématique détaillé sur les axes qui ont fait l'objet de débat dans lequel sera exposé le point de vue des magistrats.

# Lancement des versions anglaise et espagnole de la plateforme d'apprentissage de l'arabe aux MRE

La Fondation Hassan II pour les Marocains résidant à l'étranger a lancé, jeudi, les versions anglaise et espagnole de la plateforme d'apprentissage en ligne de la langue arabe, destinée aux enfants de la communauté marocaine résidant à l'étranger, baptisée "e-madrassa.ma".

Lancée en décembre 2013, cette plateforme a été conçue, dans un premier temps, pour permettre aux apprenants francophones d'acquérir des éléments de base de la langue arabe afin qu'ils puis-

sent communiquer en cette langue à l'écrit comme à l'oral, indique samedi un communiqué de la Fondation, ajoutant que la langue d'enseignement retenue était le français et la langue enseignée l'arabe.

Les langues d'enseignement ont été progressivement diversifiées notamment par l'introduction de la langue italienne et le lancement des versions anglaise et espagnole, alors qu'un enseignement dans d'autres langues sera ultérieurement mis en place.

Le programme e-madrassa comporte deux niveaux : le premier donne lieu à un apprentissage des lettres de l'alphabet en 33 leçons, sept évaluations en plus des évaluations de passage entre modules et niveaux, tandis que le second se présente en cinq parties : Apprendre, Exercices sur apprendre, Contes, Exercices sur les contes et Je raconte avec une lettre, explique le communiqué.

Le 2ème niveau se focalise sur l'apprentissage par thème à travers des dialogues, des vidéos et des dessins animés,

précise le communiqué, qui explique qu'à travers des procédés ludiques, l'enfant est amené à acquérir un vocabulaire lié à des thèmes tels que la famille, la nationalité, l'amitié et le voyage.

"E-madrassa" se définit comme un programme complémentaire de l'enseignement présentiel qui vient faciliter le travail des enseignants, renforcer les acquis des élèves et leur offrir du soutien, ajoute la même source, précisant qu'actuellement, 69.500 élèves inscrits sont en cours d'apprentissage.

# Sénégal, Côte d'Ivoire, Gambie, Chili et Costa Rica réaffirment leur soutien à la marocanité du Sahara



Le Sénégal a réaffirmé, vendredi devant la 4<sup>ème</sup> Commission de l'Assemblée générale de l'ONU, son soutien de longue date à la marocanité du Sahara et à l'initiative d'autonomie comme solution pragmatique à ce différend régional artificiel.

"Comme solution de sortie de crise pragmatique, ma délégation réitère son soutien à l'initiative marocaine d'autonomie dans la région du Sahara qui repose sur l'édification d'une société démocratique et moderne, fondée sur l'Etat de droit, les libertés individuelles et collectives et le développement économique et social dans le respect de la souveraineté du Royaume", a souligné la représentante du Sénégal à cette réunion.

"En tant que communauté internationale, nous devons nous aligner derrière le Secrétaire général des Nations unies, son prochain Envoyé personnel, une fois nommé, et le Conseil de sécurité, dans le processus de recherche d'une solution politique négociée et durable au différend régional sur le Sahara marocain, en gardant à l'esprit le potentiel inestimable d'une issue définitive à ce différend, non seulement en termes de coopération et de développement, mais aussi de prise en charge des importants défis qui se posent à la région et au Sahel", a souligné la diplomate sénégalaise.

Une telle solution "permettrait également de trouver une issue heureuse et définitive à la situation humanitaire dans les camps de Tindouf", a-t-elle ajouté.

"Nous exhortons les parties à rester mobilisées dans la dynamique constructive insufflée par les deux tables rondes de Genève pour accompagner le processus politique engagé par les Nations unies jusqu'à son aboutissement", a encore souligné la diplomate sénégalaise, ajoutant que son pays réitère son soutien au processus mené sous

les auspices exclusifs des Nations unies, sur la base des résolutions adoptées par le Conseil de sécurité de l'ONU depuis 2007, y compris la résolution 2494 adoptée le 30 octobre 2019, qui souligne la nécessité de progresser vers une solution politique réaliste, pragmatique, durable et basée sur le compromis, pour le règlement de la question du Sahara marocain.

La Côte d'Ivoire a, elle aussi, réaffirmé, vendredi devant la 4<sup>ème</sup> Commission de l'Assemblée générale de l'ONU, son appui à l'initiative d'autonomie au Sahara proposée par le Maroc qui "vise à parvenir à une solution politique négociée et mutuellement acceptable, basée sur le réalisme telle que recommandée par les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité".

Intervenant devant les membres de la Commission, l'ambassadeur représentant permanent adjoint de la Côte d'Ivoire à l'ONU, Desire Wulfran Ipo, a également tenu à saluer le nouveau modèle de développement au Sahara lancé par le Maroc depuis 2015 "en vue d'une autonomisation politique, économique, sociale et culturelle de la population" de la région du Sahara marocain.

Le diplomate ivoirien a également souligné que "la paix et la stabilité dans la région du Sahel dépendent en grande partie du règlement définitif du différend sur le Sahara", affirmant qu'"une issue politique acceptée par tous à cette question, offrirait des perspectives de coopération plus large aux Etats de la région, dans le cadre de l'Union du Maghreb arabe".

Il a, à cet égard, renouvelé le plein soutien de la Côte d'Ivoire au processus politique mené sous l'égide exclusive des Nations unies, saluant la détermination de l'ONU à trouver "une solution politique mutuellement acceptable et négociée, fon-

dée sur le réalisme et un esprit de compromis, comme l'ont recommandé les 16 résolutions du Conseil de sécurité adoptées depuis 2007" notamment la résolution 2494.

Le diplomate ivoirien a également salué «la bonne tenue en Suisse de deux tables rondes» sur la question du Sahara marocain, "qui ont enregistré la participation du Maroc, de l'Algérie, de la Mauritanie, et du Polisario", notant avec satisfaction "leur engagement à prendre part à une troisième table ronde".

A la lumière de ces avancées, a-t-il dit, la Côte d'Ivoire exhorte «les parties prenantes à maintenir cette dynamique positive et souhaite que le prochain Envoyé personnel du Secrétaire général des Nations unies pour le Sahara inscrive ses actions dans la continuité de celles de son prédécesseur».

La Côte d'Ivoire «exhorte à nouveau toutes les parties prenantes au différend sur le Sahara à s'approprier le processus politique en cours en vue de parvenir à une solution politique réaliste, pragmatique, durable et basée sur le compromis», a conclu le diplomate.

Idem pour la Gambie qui a réaffirmé, devant la 4<sup>ème</sup> Commission de l'Assemblée générale de l'ONU, son soutien à la marocanité du Sahara et son "ferme appui" à l'initiative d'autonomie, qui constitue une solution "sérieuse et de compromis" pour ce différend régional.

"La Gambie réaffirme son ferme appui à l'initiative marocaine d'autonomie, qui, pour nous, constitue une solution de compromis sérieuse et viable pour résoudre ce différend régional et contribuer à terme à la sécurité et à la stabilité de la région du Sahel", a déclaré l'ambassadeur représentant permanent de la Gambie à l'ONU, Lang Yabou.

M. Yabou a affirmé que son pays estime que l'initiative d'autonomie présentée par le Maroc en 2007 répond également aux normes internationales et au principe d'autodétermination.

Le diplomate gambien a également souligné que "toute discussion crédible sur le Sahara marocain doit prendre en considération la souveraineté et l'intégrité territoriale du Maroc, en particulier dans l'élaboration d'une approche constructive et durable pour résoudre ce différend".

"La Gambie reconnaît les efforts crédibles fournis par le Royaume du Maroc à cet égard et se tient prête à appuyer ses efforts dans la quête de la paix et de la stabilité dans la région", a assuré M. Yabou, faisant observer devant la Commission que la Gambie a inauguré le 7 janvier dernier un "consulat général dans la ville marocaine de Dakhla, en vue de renforcer les relations diplomatiques entre la Gambie et le Maroc".

"Nous continuons d'encourager toutes les autres parties prenantes (...) à fournir des efforts positifs pour mener de l'avant le processus politique en cours", a encore souligné le diplomate gambien, soulignant que la tenue des deux tables rondes de Genève, avec la participation de toutes les parties concernées (Maroc, Algérie, Mauritanie, Polisario) constitue "un développement positif". Il s'est aussi déclaré encouragé par l'accord donné par l'ensemble des participants pour se réunir pour une troisième table ronde similaire.

"Nous sommes convaincus que la poursuite de ce dialogue politique donnera d'excellents résultats pour résoudre ce différend régional", a-t-il dit, tout en affirmant que la participation des vice-présidents des deux régions du Sahara marocain au séminaire régional du C24 à Grenade en juin 2019, constitue "un signe d'engagement" dans le dialogue politique.

Le Chili et le Costa Rica se sont, eux aussi, déclarés, vendredi devant la 4<sup>ème</sup> Commission de l'Assemblée générale de l'ONU, en faveur d'une solution politique mutuellement acceptable à la question du Sahara marocain.

Intervenant devant la Commission, l'ambassadeur du Chili à l'ONU a souligné "l'importance pour toutes les parties de renouveler leur engagement à avancer dans le processus politique en vue des négociations futures, en tenant compte de la recommandation selon laquelle la vision réaliste et l'esprit de compromis sont des éléments essentiels pour aller de l'avant".

Il a également estimé que la résolution de ce différend régional de longue date "contribuera sans aucun doute à renforcer la stabilité et la sécurité dans la région, qui fait actuellement face à des menaces croissantes, et qui, à l'instar de toutes les autres régions du monde, a également été impactée par la pandémie de Covid-19 dans ses différentes manifestations".

De son côté, la représentante permanente adjointe du Costa Rica à l'ONU a souligné que son pays "continue de plaider en faveur d'une solution politique, juste, durable et acceptable par toutes les parties" au différend Sahara marocain conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale.





## L'Europe tente de ralentir la nouvelle vague de contaminations

**C**ouvre-feu pour 20 millions de Français, interdiction de se réunir à Londres, écoles fermées en Pologne: des mesures draconiennes sont entrées en vigueur samedi en Europe dans l'espoir de juguler la deuxième vague de la pandémie de Covid-19.

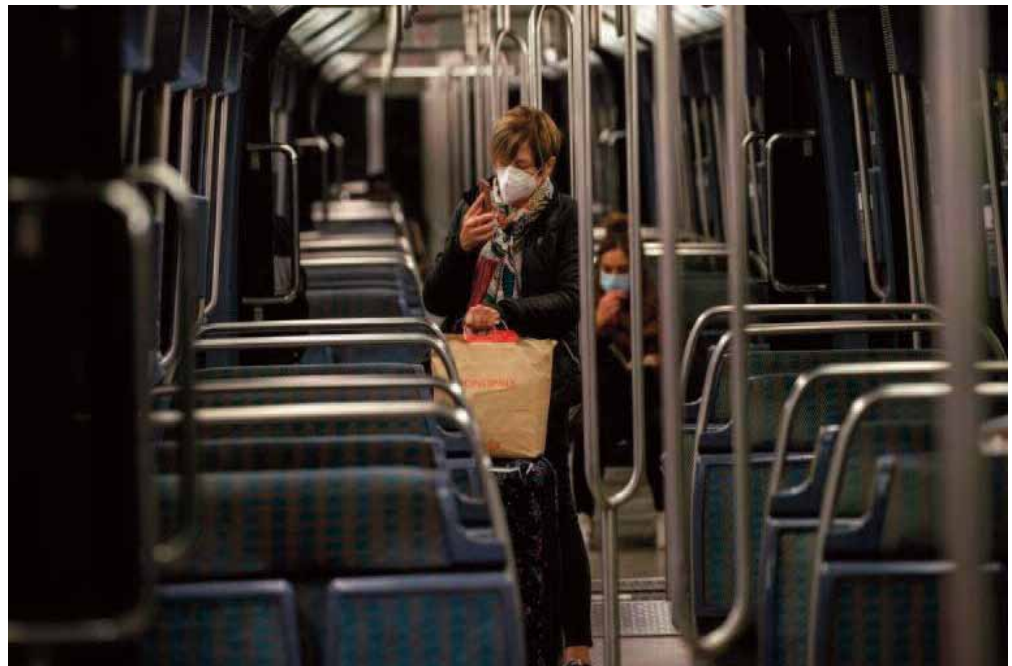
En France, où le nombre de contaminations a atteint un nouveau record samedi avec plus de 32.000 nouveaux cas répertoriés en 24 heures, une dizaine de grandes villes, dont Paris et sa banlieue, sont désormais soumises, à un couvre-feu de 21H00 à 06H00 pour au moins quatre semaines, une mesure qui concerne plus de 20 millions de personnes. Les rues de la capitale française se sont progressivement figées dans le silence, une situation que Paris n'avait pas connue depuis 1961, dans un tout autre contexte, lorsqu'un couvre-feu strict avait été décrété pour les Français musulmans d'Algérie. "C'est parlant, il est 21h et il n'y a plus personne, la situation est quasi propre", se félicite le commissaire Patrick Caron, de la police parisienne.

Mais la situation se détériore sur l'ensemble du continent, avec le nombre des nouvelles contaminations en hausse de 44% cette semaine, de quoi juger la situation "très préoccupante" par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), alors que l'Amérique latine, le Moyen-Orient et l'Asie connaissent une baisse, selon un décompte de l'AFP.

Au Royaume-Uni, pays le plus endeuillé d'Europe (43.429 morts, 15.000 nouveaux cas vendredi), les autorités ont également durci les restrictions samedi: à Londres et dans plusieurs autres zones, soit 11 millions de personnes, les réunions en intérieur entre parents et amis de différents foyers sont interdites. Le Lancashire (nord-ouest) et Liverpool sont en alerte sanitaire maximale, ce qui implique l'interdiction des rencontres entre différents foyers en intérieur comme en extérieur, et la fermeture des pubs ne servant pas de repas.

En Irlande du Nord, pubs et restaurants ont fermé vendredi pour un mois et les vacances scolaires ont été prolongées.

En Allemagne, qui a comptabilisé 7.830



nouveaux cas en 24 heures - un record pour le pays -, Angela Merkel a solennellement demandé samedi à ses concitoyens de réduire au maximum leurs relations sociales.

De nouvelles restrictions entrent également en vigueur à Varsovie et d'autres grandes villes de Pologne: collèges et lycées fermés pratiquement l'enseignement à distance, les restaurants devront fermer à 21h, les cérémonies de mariage seront interdites et le nombre de personnes admises dans les magasins, les transports publics et les offices religieux limité.

En République tchèque, qui a le plus fort taux de contaminations et de décès pour 100.000 habitants du continent, le gouvernement a demandé à l'armée de construire un hô-

pital de campagne de 500 lits à l'extérieur de Prague.

Dans le monde, tous les indicateurs sont au rouge: au moins 1.105.691 décès et près de 39,4 millions de contaminations ont été recensés depuis le début de la pandémie, selon un comptage réalisé samedi par l'AFP. Pour la seule journée de vendredi, 6.118 décès et 403.629 nouveaux cas ont été enregistrés. L'Italie, déjà durement touchée au printemps, a signalé vendredi 10.010 nouveaux cas, son record quotidien absolu, alors que les bars et restaurants ont fermé à partir de minuit en Lombardie (nord), région la plus touchée et que la Campanie (sud-ouest) avait de son côté déjà décidé de fermer ses écoles cette semaine.

Seule note d'espoir, les laboratoires américains Pfizer et Moderna ont annoncé qu'ils prévoient de demander l'autorisation de leurs vaccins d'ici fin novembre aux Etats-Unis, ce qui marquerait un record de vitesse pour le développement d'un vaccin. Mais le lancement éventuel de la vaccination d'ici la fin de l'année sera trop limité pour contenir à lui seul l'épidémie, qui en est à son troisième rebond aux Etats-Unis, avec une hausse alarmante des contaminations, des hospitalisations et des décès. Les Etats-Unis sont le pays le plus endeuillé de la planète (au moins 219.154 morts, soit près d'un sur cinq dans le monde), suivis par le Brésil (153.675 morts) et l'Inde (112.998 morts).

## Assainissement des mesures sanitaires à Melbourne



**L**es autorités australiennes ont annoncé dimanche un léger assouplissement des mesures de restriction en vigueur à Melbourne, la deuxième plus grande ville du pays, après une baisse régu-

lière du nombre des nouvelles contaminations. Les cinq millions d'habitants de Melbourne sont soumis depuis plus de 100 jours à des restrictions draconiennes destinées à lutter contre une vague incontrôlée de cas

de Covid-19.

Les autorités ont levé dimanche la mesure qui limitait à deux heures le temps que pouvaient passer les gens hors de leur domicile afin de se livrer à des activités autorisées. Elles ont également étendu à 25 kilomètres la distance qu'ils peuvent parcourir pour pratiquer des exercices physiques, acheter des produits de première nécessité et exercer les professions jugées essentielles à la société.

Daniel Andrews, le Premier ministre de l'Etat de Victoria, qui comprend Melbourne, a cependant rejeté les appels de plus en plus nombreux lancés en faveur d'une levée de toutes les restrictions de déplacements et d'une réouverture plus large des restaurants et autres commerces. Il a affirmé que le 1er novembre, si les cas de contaminations restaient sous contrôle, la

mesure imposant aux habitants de rester chez eux pourrait être levée et les restrictions liées aux commerces seront assouplies. "Je ne fais pas ce qui est populaire, je fais ce qui est sûr, parce que nous ne voulons pas connaître à nouveau cela" en cas de nouvelle vague d'infections, a déclaré M. Andrews.

Ces derniers jours, le nombre de nouveaux cas quotidiens dans l'Etat de Victoria a chuté à moins de dix, après avoir atteint plusieurs centaines en août. Le coronavirus avait refait son apparition en juin dans cet Etat alors que d'autres régions d'Australie avaient réussi à contenir l'épidémie, notamment la Nouvelle-Galles du Sud voisine, qui comprend Sydney. Depuis le début de la pandémie, l'Australie, 25 millions d'habitants, dénombre au total 27.000 cas et 904 décès dont 800 dans l'Etat de Victoria.

# Nouvelle manifestation contre les violences policières à Lagos

Des milliers de Nigériens sont à nouveau descendus dans la rue samedi à Lagos, alors que le mouvement contre les violences policières ne cesse de prendre de l'ampleur, a constaté une journaliste de l'AFP. Plus de 10.000 personnes ont envahi les rues du centre-ville de la capitale économique du pays, la plupart brandissant des drapeaux vert et blanc du Nigeria, bloquant les principaux axes de circulation. "Nous ne sommes pas fainéants, nous n'arrivons pas à trouver du travail", proclamaient plusieurs banderoles.

Sur une estrade, des citoyens nigériens étaient invités à raconter leurs expériences de brutalités policières. Le mouvement est soutenu par des célébrités et des stars de la musique ou du sport, au Nigeria ou à l'étranger, via les réseaux sociaux.

Samedi, l'attaquant nigérien de Naples Victor Osimhen a ainsi brandi devant les caméras un t-shirt blanc portant le message: "Mettre fin aux brutalités policières au Nigeria", après avoir marqué un but contre l'Atalanta Bergame, son premier dans le Championnat d'Italie de football. Cette mobilisation inédite de la jeunesse nigérienne est née mi-octobre sur les réseaux sociaux, après la diffusion d'une vidéo montrant un homme tué par des agents présumés de la SARS. Cette unité de police est accusée depuis des années de racketter la population, d'arrestations illégales, de torture et même de meurtre.

Face à la pression de la rue, le gouvernement a annoncé dimanche dernier le démantèlement immédiat de cette unité



spéciale et promis de réformer la police. Mais ces annonces n'ont pas suffi à apaiser les manifestants, qui demandent désormais au gouvernement de rendre des comptes, de lutter contre la corruption et d'accorder plus de libertés et beaucoup se demandent jusqu'où peut aller ce mouve-

ment de contestation essentiellement porté par la jeunesse du sud du pays.

Les premières marches ont d'abord été dispersées violemment par les forces de l'ordre. Au moins dix personnes ont été tuées et des centaines d'autres blessées, selon Amnesty International. Ven-

dredi soir, une foule considérable s'était rassemblée devant un péage de Lagos, devenu l'épicentre de la contestation, pour une veillée funèbre en hommage aux victimes des violences policières, se servant des écrans de leurs téléphones portables comme de torches allumées.

# Des milliers de femmes manifestent contre Trump aux Etats-Unis



Des milliers d'opposantes à Donald Trump étaient attendues aux Etats-Unis pour manifester contre la nomination à la Cour suprême d'une juge conservatrice et contre la réélection du milliardaire.

La magistrate Amy Coney Barrett, une fervente catholique, a été désignée pour remplacer l'icône progressiste Ruth Bader Ginsburg, décédée le 18 septembre, et le président américain mise sur la majorité républicaine au Sénat pour valider son choix

avant l'élection du 3 novembre.

Plus de 100.000 personnes sont attendues, selon les organisateurs, dans les quelque 430 cortèges disséminés à travers les Etats-Unis, dans le cadre d'un mouvement de protestation national baptisé "Marche des femmes 2020", inspiré par celle ayant eu lieu en 2017 à Washington, et qui avait réuni des millions de protestataires.

Dans la capitale, si la foule était plus réduite qu'en 2017 en raison de la pandémie, plusieurs milliers de personnes avaient rejoint le cortège qui devait passer devant la Cour suprême et le Congrès américain. Un groupe de manifestantes portait la tunique rouge et le bonnet blanc du roman "La Servante écarlate", qui décrit une Amérique transformée en dictature patriarcale où certaines femmes deviennent des esclaves sexuelles. D'autres portaient la célèbre collette blanche et la tunique noire de Ruth Bader Ginsburg, surnommée "RBG", championne de la cause des femmes, un marteau de juge à la main.

A New York, environ 300 manifestantes se sont rassemblées sur la place Washington Square, coiffées d'un bonnet rose ou portant des affiches de soutien à Joe Biden, le candidat démocrate à la présidentielle, ou en mémoire de "RBG". Une pancarte la montrait

avec des gants de boxe et le slogan "Battez-vous comme RBG". "C'est vraiment important d'être ici et d'encourager les gens à voter contre Donald Trump et sa politique misogyne", a affirmé à l'AFP Yvonne Shackleton, venue d'Albany, la capitale de l'Etat de New York. Elle a dénoncé une nomination à la hâte de la juge Barrett et un "geste politique irréfléchi" à deux semaines du scrutin et alors que Joe Biden est en tête des sondages.

Pia Otero, 49 ans, a assuré que "les femmes devaient se battre". "Nos droits fondamentaux sont menacés par ce président et ce gouvernement, notre droit à l'avortement est attaqué", a-t-elle expliqué, dénonçant un "abus de pouvoir" du président.

Auditionnée cette semaine par la commission judiciaire du Sénat, Amy Coney Barrett a juré tenir sa foi à l'écart de son travail de juge, en refusant toutefois de s'expliquer sur une série de sujets brûlants, à commencer par le droit des Américaines à avorter auquel elle est personnellement opposée. Elle a au contraire laissé entendre que l'arrêt de la haute Cour ayant reconnu ce droit en 1973 n'était pas gravé dans le marbre. Elle doit être confirmée par un vote de la Chambre haute à partir du 22 octobre. Le temple du droit compterait alors six juges conservateurs sur neuf, une solide majorité.



# Le prof français décapité avait été livré à la vindicte sur les réseaux sociaux



Les éléments de l'enquête dévoilés samedi sur "l'attentat terroriste islamiste" contre un professeur décapité près de Paris par un réfugié mettent en lumière la vindicte à laquelle il a été désigné sur les réseaux sociaux pour avoir montré une caricature de Mohammed à ses élèves.

Evoquant "l'extrême gravité des faits et leur immense retentissement", le procureur anti-terroriste Jean-François Ricard a livré quelques détails samedi après-midi sur l'attentat qui a horrifié la France, tandis que sur place, des dizaines d'élèves et de parents se succédaient pour déposer une rose blanche au pied des grilles du collège du Bois d'Aulne à Conflans-Sainte-Honorine, près de Paris. Le magistrat a précisé que l'assailant, abattu par les policiers, était un réfugié russe d'origine tchétchène, né en 2002 et présent légalement sur le sol français.

Samuel Paty, père de famille de 47 ans, rentrait chez lui quand il a été attaqué par Abdoullah Abouyezidovitch qui a revendiqué le meurtre sur Twitter en faisant le lien avec Mohammed. L'ambassade de Russie en France a nié tout lien avec l'assailant qui vivait depuis 12 ans en France.

Trois semaines après une attaque islamiste durant laquelle un Pakistanais avait blessé à coups de hachoir deux personnes qui se trouvaient devant les anciens locaux

de l'hebdomadaire satirique Charlie Hebdo, et en plein débat sur la préservation de la laïcité face aux assauts communautaristes, l'assassinat de vendredi a révolté le pays. Un hommage national sera rendu à M. Paty mercredi.

Un total de dix personnes ont été interpellées et placées en garde à vue vendredi soir, des proches de l'assailant, mais aussi le père d'une des élèves du professeur, qui l'avait livré à la vindicte sur les réseaux sociaux, et un militant islamiste très actif, Abdelhakim Sefrioui, qui avait fait de même.

Selon les éléments dévoilés par le magistrat, le professeur avait organisé avec ses élèves un débat, prévu dans le cadre des cours d'éducation civique, au cours duquel il a montré des caricatures du prophète Mohammed. Il avait alors proposé aux élèves qui le souhaitaient de ne pas regarder certains dessins. Le père d'un élève, placé en garde à vue, s'était indigné de ce cours dans plusieurs vidéos, rendant public sur internet le nom du professeur et l'adresse du collège, et allant rencontrer la principale pour demander son renvoi. Après ces publications, "la principale faisait état de nombreux appels (téléphoniques) menaçants reçus par le collège", a précisé le magistrat. Selon lui, Abdoullah Abouyezidovitch s'est posté devant le collège vendredi vers la mi-journée

et a demandé à des élèves de lui désigner le professeur. "Ce crime terroriste est le second commis pendant que se déroulent les audiences du procès du mois de janvier 2015 commencé au début du mois de septembre dernier. Cela confirme le très haut niveau de la menace terroriste islamiste", a déclaré M. Ricard.

Le procès est celui des complices des assaillants des attentats de janvier 2015 contre Charlie Hebdo, qui avaient tué 12 personnes, là encore en représailles après la publication de ces mêmes caricatures. Au total, la vague d'attentats jihadistes sans précédent amorcée en 2015 en France a fait 259 morts.

M. Paty "était à fond dans son métier", qu'il "aimait beaucoup", confiait vendredi Martial, un lycéen de 16 ans, accouru devant son ancien collège. "Il voulait vraiment nous apprendre des choses. De temps en temps, on faisait des débats, on parlait". "Nos enseignants continueront à éveiller l'esprit critique des citoyens de la République, à les émanciper de tous les totalitarismes et de tous les obscurantismes", a déclaré sur Twitter le Premier ministre Jean Castex. "Je serai, et notre pays sera à vos côtés pour vous protéger, vous permettre de faire votre métier qui est le métier le plus essentiel, transmettre à nos enfants les savoirs et les valeurs qui sont notre bien commun", a assuré le minis-

tre de l'Éducation nationale Jean-Michel Blanquer dans un message vidéo aux professeurs, une catégorie particulièrement importante dans le paysage socio-politique français. Depuis 30 ans, l'éducation nationale est en première ligne face aux revendications de certains milieux musulmans.

Le président Emmanuel Macron s'était lui rendu sur les lieux vendredi soir, qualifiant l'assassinat d'"attentat terroriste islamiste caractérisé". "Ils ne passeront pas. L'obscurantisme ne gagnera pas", a martelé, ému, le chef de l'État, dans un pays où les signes de tensions provoqués par les islamistes sont réguliers, déclenchant une réplique des autorités pour préserver les valeurs laïques de la République.

Une réplique elle-même dénoncée par certains organismes musulmans comme "islamophobe". A l'étranger, la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a rendu hommage à l'enseignant, adressant ses "condoléances à sa famille et aux Français. Mes pensées vont aussi aux enseignants, en France et partout en Europe. Sans eux, il n'y a pas de citoyens. Sans eux, il n'y a pas de démocratie". "Nous devons protéger la liberté d'expression", a réagi le Premier ministre tchèque Andrej Babis, tandis que le gouvernement jordanien "dénonce ce crime terroriste et toutes les formes de violence et de terrorisme".

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

VOILE	FIGARO	SANS GOUT EN ARRIÈRE		ZÉRO EN ANGLAIS	TROU D'UNE AIGUILLE	DE BAS EN HAUT: POISSON	LETTRES DE FALRET		VENUES AU MONDE	VIEILLE VOITURE
					APPEL-ENT					
COURANT									BUTÉ	
		ARTICLE ESPAGNOL			POSSÉSIF		TOURNE SOL SAISON			
GRECQUE MINISTÈRE		ROBE OU PANTALON	FIN DE PARTIE	AMI DÉVOUÉ		FIN DE VERBE			MORCEAU DE BOIS GUINDÉ	
						MÈRE DE JOSEPH	EXAMEN			
ÂGE				EMBRASÉ						POSSÉSIF
LETTRES DE DRUON			À MOITIÉ GREC	MAUVAIS SANG			HECTARE	EAU-DE-VIE ABER		
					ARTICLE MONTRE DE PRÉCISION					
ARC SODIUM	ENZYME	ATTACHÉS								
		ROMAINS GRECQUE			BERGE		EN ACCÈS QUARTIER DE REIMS		RADIUM	ARTICLE ESPAGNOL
HÉLICE								ÂGE		
VOYELLES			PRÉPOSITION			À LA MODE			ANNÉE-LUMIÈRE	

Solution mots flechés d'hier

CANOTÉ	A	TABLES	MENLI DÉMONS TRAVAIL	F	BALAI CLAQUE	A	N	D	CUBE PLANTE VERTÉ	LANGUE
RELATION	R	È	Ç	I	T	GRECQUE ARTICLE	O	M	E	G
A	R	S	E	N	A	L	COLÈRE	A	VIEILLE CITE	UR
PANOPÉE EN VERTÈBRE	E	P	SARRASINS	QUARTIER DE LEIPZIG	L	E	I	INDIVIDU	Z	I
RYTHME NUL	T	E	M	P	O	RADIUM SERMONS	R	A	CULTE	PETIT CORPS CÉLESTE
Z	E	R	O	BOUT DE CHEMIN	C	H	E	PINGRE PRONOM	R	A
FICHI	FIN DE VERBE	E	R	MORCEAU DE CHOCOLAT	H	O	POSÉ POISSON D'EAU DOUCE	M	I	S
N	A	S	E	EFFRITÉ LA FIN DU JOUR	E	M	I	E	T	T
VARIÉTÉ DE POMME	CUIR	CONNU	S	LETTRES DE FRES EN ROND	E	D	FRÈRE D'OSIRIS	E	R	G
A	P	I	R	TÂCHES D'ACCORS	Ô	L	E	S	NATURE MORTE CARDINAUX	O
ÉCRIVAIN	E	O	N	NICKEL CRACK	I	PRINCE ARABE	E	M	I	R
CHÈQUE	K	A	F	K	A	ORIENT	E	S	T	EN DIRECT
EN CRUE	U	E	S	A	S	CRU DE RÉPROBATION	H	U	E	E

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benarbia

**Secrétaire général de la Rédaction**  
Ahmed Saâdi

**Rédaction**  
Mohamed Bouarab  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouthif  
Mourad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Chady Chaabi

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzafir

**Service technique**  
Khadija Sabi (Responsable)  
Meryem Warrach  
Myriem Rehane  
Khadija Halafi  
Hafid Bouzarouata  
Mariama Farki  
Elkandoussi Elmardi

**Révision**  
Abdelmoumein Warrach

**Secrétaire**  
Asmaa Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Laaraki

**Documentation**  
Nadia Ghazali

**Correspondants**  
Ahmadou El Katab (Laâyoune)  
Abdelali khallad (Essaouira)

**Collaborateurs**  
Chouaib Sahnoun  
Khalil Benmouya

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir Abdalkader  
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

**E-mail:**  
Liberation@libe.ma  
**Téléphone:**  
0522 61.94.04  
0522 62.32.32  
**Fax de la rédaction:**  
0522 62.09.72

**Service annonces et publicité**  
E-mail: annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs  
Mouna El Youssoufi  
Loubna Baghdadi  
Latifa Mounib  
Rkia Ait Dahman  
Siham Zaïter  
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R  
3ème Etage - Casablanca  
Tél: 0522 31.00.62  
Fax: 0522 31.28.10

**Imprimerie**  
Les Editions Maghrebines

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier DE PRESSE 130/64

**Site web:**  
www.libe.ma

 Journal Libération  
 Libération Maroc  




### Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2						■				
3							■		■	
4			■					■		
5				■						
6						■				
7		■			■					
8								■		
9					■				■	
10				■						

**HORIZONTALEMENT**

- Unité de masse
- Elle alla à Remus et son frère – Soyex
- Cousin de l'ai
- En repère – Egalement – Règle
- Parcel – Intégral
- Saute de vanner – Sou du Pérou
- Sigle du Royaume – Rivé
- Emaciacé – Plus secret
- Sombre – Indien
- Gagna – Oiseau marin

**VERTICALEMENT**

- Il vole sans même savoir pourquoi
- Teintes de bleu – Lâche
- Décodé – Décoderait
- Ca existe ça ? – Cheikh
- Il fait le vide
- Fameux espion – Pensa
- Préposition latine – Aptitude à servir
- Personnel – Décès grecque – Erbium
- Poussé – Obstiné
- De surface

### Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	I	N	T	O	N	A	T	I	O	N
2	V	O	I	R	E	■	I	G	N	E
3	R	U	N	E	■	Z	E	R	O	■
4	O	R	■	E	S	O	N	■	M	U
5	G	R	E	■	T	O	N	K	A	S
6	N	I	T	R	E	■	E	S	T	E
7	E	T	E	U	L	E	■	A	O	■
8	R	U	T	■	E	S	■	R	P	R
9	I	R	E	Z	■	T	U	■	E	U
10	E	E	S	T	I	■	R	U	E	E

### Grilles de sudoku

**Facile**

		9	4	5			8	
	6	3		2	8		9	5
5	7	8		6				
						4	6	8
		1				3		
2	8	6						
			3		9	4	6	
6	3		5	1		8	2	
9			7	4	5			

**Moyen**

	5				3		7	
			8	5	1			
	6		7	1				9
4	2	7						
		5				8		
						7	2	5
5			7	6				3
		6	4	1				
1	8							6

**Difficile**

	6			7		8		
2			5			3		
5			8	4				
8					4		9	
	5	2				7	6	
	9		1					8
				6	8			2
		4			5			6
8		3				4		

**Expert**

		9	7			2		
	7	4	8			1	9	
5								
		5		8	6			4
6			3	5		8		
								8
	9	7			8	4	2	
		2			7	5		

### Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

### Solution sudoku d'hier

**Facile**

1	2	8	6	4	5	3	9	7
3	6	7	9	8	1	4	2	5
4	9	5	3	2	7	1	6	8
8	4	1	2	5	6	7	3	9
5	7	2	1	9	3	8	4	6
6	3	9	4	7	8	2	5	1
9	1	6	7	3	4	5	8	2
7	5	4	8	6	2	9	1	3
2	8	3	5	1	9	6	7	4

**Moyen**

4	6	8	5	7	9	3	1	2
1	5	2	3	8	6	9	7	4
3	7	9	1	2	4	8	6	5
2	1	7	6	5	3	4	8	9
6	3	4	8	9	1	5	2	7
9	8	5	2	4	7	6	3	1
8	4	1	9	6	2	7	5	3
5	9	3	7	1	8	2	4	6
7	2	6	4	3	5	1	9	8

**Difficile**

5	4	3	6	2	1	8	9	7
2	9	6	8	7	3	4	5	1
1	8	7	9	4	5	2	6	3
3	1	8	5	9	4	6	7	2
4	6	9	2	3	7	1	8	5
7	2	5	1	6	8	9	3	4
6	5	4	7	8	2	3	1	9
8	3	1	4	5	9	7	2	6
9	7	2	3	1	6	5	4	8

**Expert**

7	6	1	5	3	9	8	2	4
8	9	4	7	1	2	6	5	3
3	5	2	4	6	8	7	9	1
4	1	5	9	7	3	2	6	8
2	7	9	6	8	4	3	1	5
6	8	3	1	2	5	9	4	7
1	3	8	2	4	6	5	7	9
5	4	6	3	9	7	1	8	2
9	2	7	8	5	1	4	3	6

# Economie

Othmane Nadifi  
aux commandes  
de Mondelez  
Maroc

Mondelez International, le leader mondial du Snacking, annonce la nomination d'Othmane Nadifi en qualité de directeur général de sa filiale marocaine, Mondelez Maroc.

Avec cette nomination, Mondelez International traduit sa volonté de promouvoir les talents marocains pour poursuivre le développement et la gestion de ses activités au Royaume.

«Othmane dispose d'une solide expérience dans les ventes, la distribution et la gestion des opérations et se distingue par une forte connaissance du marché marocain des produits agroalimentaires», précise Kate Goodman, présidente MENAP (Moyen-Orient, Afrique du Nord et Pakistan) chez Mondelez International.

«Avec son expérience acquise durant plus de deux décennies, aussi bien en stratégie et management que sur le terrain, Othmane Nadifi est bien placé pour tirer le meilleur du succès de notre entreprise marocaine et développer ses marques sur le marché local», poursuit Kate Goodman.

Il y a quelques semaines encore, directeur général adjoint en charge des opérations au sein de Varun Beverages Morocco (embouteilleur des produits de PepsiCo au Maroc), M. Nadifi est désormais, depuis le 1er octobre courant, le directeur général de Mondelez Maroc.

Il dispose d'une riche expertise et d'une expérience de plus de 20 ans dans la distribution et la vente des produits FMCG chez des grands opérateurs internationaux et locaux comme Procter & Gamble, PepsiCo International, Reckitt Benckiser Group ou encore Les Eaux Minérales d'Oulmès.

M. Nadifi, qui a pour mission de poursuivre le développement de Mondelez Maroc à travers ses biscuits Bimo et Oreo, ses chocolats Milka, ses chewing-gums Clorets et Tridents et ses bonbons Halls, a déclaré lors de la prise de ses fonctions : «Je suis très heureux de rejoindre le leader marocain de la biscuiterie, une entreprise riche par ses talents et ses équipes ainsi que par ses marques emblématiques autant locales qu'internationales». Et d'ajouter : «Mon objectif est d'accélérer la croissance de Mondelez Maroc, tout en répondant au mieux aux besoins des consommateurs marocains.»

## L'endettement des pays les moins avancés continue de se creuser



Une plus grande transparence de la dette est indispensable pour favoriser des investissements productifs et parvenir à un endettement soutenable, selon la Banque mondiale.

«Une transparence accrue autour des emprunts aidera de nombreux pays à revenu faible et intermédiaire à évaluer et gérer leur endettement extérieur pendant la crise actuelle», a expliqué l'institution financière internationale.

Ainsi, «les responsables politiques disposeront également d'éléments précis pour s'employer à rendre le niveau et les conditions d'endettement plus soutenables», a poursuivi la Banque mondiale qui a dès lors appelé à la vigilance face à la menace grandissante de crises de la dette souveraine déclenchées par la pandémie de Covid-19.

Des craintes justifiées par de nouvelles données sur la dette extérieure, considérées comme les plus détaillées et plus finement ventilées que jamais en pratique, 70 ans d'existence et relevées dans l'édition 2021 des «Statistiques sur la dette internationale» (IDS).

Après analyse de ces dernières statistiques, il ressort que l'encours de la dette extérieure des pays éligibles à l'initiative de suspension du service de la dette - adoptée en avril 2020 par le G20 (afin d'aider jusqu'à 73 pays les plus pauvres à faire face aux conséquences de la pandémie) - «a atteint un niveau

record de 744 milliards de dollars en 2019, soit une hausse de 9,5 % par rapport à l'année précédente», a indiqué la BM.

L'accroissement de la dette est telle que l'institution de Bretton Woods s'est empressée de souligner «l'urgence, pour les pays créanciers comme pour les pays emprunteurs, de collaborer afin de conjurer la menace».

Comme l'a relevé la Banque mondiale dans un communiqué publié récemment, «en 2019, l'accélération de l'endettement dans

ces pays a été pratiquement deux fois plus rapide que dans les autres pays à revenu faible et intermédiaire».

Au terme de cette même année, «l'encours de la dette des pays éligibles à l'initiative de suspension du service de la dette vis-à-vis des créanciers bilatéraux publics, pour l'essentiel des pays du G20, a atteint 178 milliards de dollars», a poursuivi l'institution de Bretton Woods. Ce qui correspond à 17 % des flux nets d'endettement à long terme en direction des pays à revenu faible et intermédiaire, précise-t-on de même source.

Pour le président du Groupe de la Banque mondiale, David Malpass, «nous devons radicalement modifier notre approche de la transparence de la dette et de l'investissement à l'échelle mondiale si nous voulons parvenir à un niveau soutenable d'endettement», a-t-il soutenu.

Selon lui, «le moment est venu d'opter pour une stratégie plus globale face à la crise de la dette qui touche les habitants des pays les plus pauvres, articulée autour d'un moratoire du service de la dette mais également, plus largement, d'une réduction de l'encours de la dette et d'une restructuration plus rapide des emprunts, avec comme socle une transparence accrue.»

Dans des propos rapportés par la même source, l'économiste en chef de la Banque mondiale, Carmen Reinhart, a pour sa part soutenu que «la dette permet aux

gouvernements d'obtenir des ressources supplémentaires nécessaires pour investir dans les systèmes de santé et d'éducation ou les infrastructures.»

D'après ce dernier, «si l'endettement devient problématique, tous ces projets sont pénalisés. D'où la nécessité de ramener aussi vite que possible l'endettement à un niveau soutenable. Nous ne pouvons pas nous permettre de perdre encore dix ans.»

Au final, la Banque mondiale a exhorté les créanciers et les emprunteurs à s'engager dans cette voie, afin de faciliter un travail analytique qui permettra à chaque pays d'apprécier le niveau d'endettement souverain compatible avec une trajectoire de croissance et de réduction de la pauvreté, peut-on lire.

Soulignons qu'au-delà des données et des enseignements que l'on peut y tirer, le dernier rapport sur les Statistiques sur la dette internationale traduit également les efforts consentis par l'institution internationale «pour intégrer les instruments d'emprunt complexes, qui jouent un rôle grandissant dans l'endettement des pays en développement. Alors que les pays à revenu faible et intermédiaire pratiquent également des accords d'échanges de devises entre banques centrales, la Banque mondiale veille à ce que ces instruments de dette soient bien pris en compte dans les séries de données du rapport IDS».

Alain Bouithy



La Banque mondiale plaide pour une transparence totale des emprunts et engagements assimilables à des créances



## Repli des recettes fiscales brutes à fin septembre

Les recettes fiscales brutes se sont établies à 151,3 milliards de dirhams (MMDH) au titre des neuf premiers mois de cette année, soit une diminution de 6,9% par rapport à fin septembre 2019, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR).

Cette baisse résulte du recul des recettes douanières de 12,4% et de la fiscalité domestique de 4,4%, explique la TGR dans son récent bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP).

Les recettes douanières nettes (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 40,96 MMDH, à fin septembre 2020 contre 46,79 MMDH un an auparavant, en baisse de 12,5% ou -5,83 MMDH par rapport à leur niveau à fin septembre 2019, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 81 millions de dirhams (MDH) à fin septembre 2020, précise la même source.

Le bulletin fait également ressortir que les recettes nettes réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 96,6 MMDH à fin septembre 2020 contre 100,3 MMDH à fin septembre 2019, en diminution de 3,7% ou -3,72 MMDH, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général qui ont été de 5,03 MMDH à fin septembre 2020 contre 5,96 MMDH un an auparavant. Les recettes brutes de la fiscalité domestique ont été de 101,6 MMDH à fin septembre 2020.

Par ailleurs, les recettes non fiscales se sont établies à 34 MMDH contre 23 MMDH un an auparavant, en hausse de 48,2%, en raison notamment de l'augmentation des versements des CST au profit du budget général et des fonds de concours, conjuguée à la diminution des recettes de monopoles, des recettes de privatisation, des recettes en atténuation des dépenses de la dette et de la redevance gazoduc.

## Hausse de l'actif net sous gestion des OPCVM

L'actif net sous gestion des Organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) a enregistré une progression de 0,91% à fin septembre 2020, passant de 492,93 milliards de dirhams (MMDH) le mois précédent, à 497,43 MMDH, indique l'Association des sociétés de gestion et fonds d'investissement marocains (ASFIM). Cette hausse est expliquée par la collecte nette de plus de 4 MMDH qui a concerné principalement les OPCVM monétaires, fait savoir l'ASFIM dans sa lettre mensuelle d'information

du mois de septembre. A fin septembre, les OPCVM OCT ont enregistré la meilleure performance mensuelle avec +0,18% tandis que les OPCVM Actions ont eu une performance de -0,82%.

Concernant les performances annuelles, les OPCVM OMLT ont affiché la meilleure performance avec +3,42% alors que les OPCVM Actions ont eu la plus basse performance avec -13,75%, note ASFIM, ajoutant que le nombre d'OPCVM en activité à fin septembre 2020 est de 492.

# Le Conseil de gouvernement adopte le PLF-2021 et trois projets de décret l'accompagnant

Le Conseil de gouvernement, réuni vendredi sous la présidence du chef du gouvernement, Saad Dine El Otmani, a approuvé le projet de loi de Finances (PLF) pour l'année budgétaire 2021 et trois projets de décret l'accompagnant. Lors dudit Conseil, le ministre de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration a présenté les évolutions qui ont marqué le contexte national et international, notamment suite à la propagation de la pandémie du Covid-19, et les mesures prises pour y faire face, traduisant ainsi l'opérationnalisation des Hautes directives Royales contenues dans les discours de Sa Majesté le Roi Mohammed VI et dans le cadre desquelles s'inscrit le PLF-2021, a indiqué le ministre de l'Education nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, porte-parole du gouvernement, Saïd Amzazi, dans un communiqué lu lors d'un point de presse à l'issue de ce Conseil.

Il a, à cet égard, souligné que les principales orientations retenues pour le PLF 2021 ont pour priorité la création de d'emploi, le soutien de l'entreprise nationale, la généralisation de la couverture sociale et la réforme des Etablissements et entreprises publics (EEP), traduisant ainsi un engagement fort pour une relance prometteuse et inclusive pour la période post-Covid-19, notant que ces orientations reposent sur trois axes.

Ainsi, le premier axe porte sur l'accélération du lancement d'un plan de relance de l'économie nationale qui se traduira par un effort financier exceptionnel, mettant l'accent sur la protection des emplois, le soutien de la trésorerie des entreprises à travers des mécanismes de garantie en faveur, notamment, des très petites et moyennes entreprises (TPME) et des PME, a-t-il précisé.

Dans ce cadre, un "pacte pour la relance économique et l'emploi" a été conclu entre l'Etat et le secteur privé pour mettre en œuvre un plan global et intégré pour la reprise économique, a indiqué le ministre, ajoutant que des contrats-programmes ont été également signés pour la relance des secteurs du tourisme, de l'événementiel et des traiteurs ainsi que des entreprises opérant dans les parcs d'attraction et de jeux, dans l'objectif d'insuffler une

nouvelle dynamique à ces secteurs et de préserver les emplois. Et de mettre en avant la création d'un Compte d'affectation spéciale, auquel Sa Majesté le Roi a attribué le nom de "Fonds Mohammed VI pour l'investissement", qui sera doté de la personnalité morale, et dont la mission sera axée autour de l'appui aux activités de production, d'accompagnement et du financement des grands projets d'investissement publics et privés.

Le ministre a, en outre, souligné que l'investissement public a été également renforcé, pour atteindre un montant global de 230 milliards de dirhams (MMDH), dont 45 MMDH seront mobilisés au titre du Fonds Mohammed VI pour l'investissement.

Le deuxième axe porte, quant à lui, sur le lancement de la généralisation de la couverture médicale de base sur une période de deux années (2021-2022), comme étant une première étape de cette réforme sociétale de grande envergure relative à la généralisation de la couverture sociale, a indiqué le ministre, relevant que ce chantier sera accompagné par la révision du cadre légal et réglementaire qui régit l'Assurance maladie obligatoire, à savoir la loi 65-00 portant code de la couverture médicale de base et la loi n° 98-15 relative au régime de l'assurance maladie obligatoire de base pour les catégories des professionnels, des travailleurs indépendants et des personnes non-salariées exerçant une activité libérale.

Il s'agit également de la réhabilitation et la mise à niveau des structures hospitalières, de la simplification du système fiscal pour les professionnels à revenu limité, en instaurant une "contribution professionnelle unifiée", ainsi que l'institution d'une contribution sociale de solidarité, qui permettra de générer des recettes d'environ 5 MMDH, qui seront affectées au "Fonds d'appui à la protection sociale et à la cohésion sociale", a fait savoir le ministre.

S'agissant du troisième axe, il concerne, selon le ministre, le renforcement des bases de l'exemplarité de l'Etat et l'optimisation de son fonctionnement à travers l'amorçage d'une réforme des EEP qui vise la mise en cohérence de leurs missions et le renforcement de leur efficacité économique et sociale.

Ceci passera, notamment, par la suppression de certaines entreprises ou

de leurs filiales dont l'existence ne cadre plus avec les objectifs de leur création ainsi que le regroupement, dans de grands pôles, des établissements et des entreprises œuvrant dans des secteurs similaires, a-t-il fait observer, ajoutant qu'un projet de loi concernant la réforme des EEP a été préparé et sera soumis à l'adoption prochainement.

A la fin de sa présentation, le ministre a précisé qu'à travers la concrétisation du PLF-2021, et en se basant sur un ensemble d'hypothèses portant sur l'environnement national international, la croissance économique devrait se situer à 4,8% en 2021.

Par ailleurs, compte tenu des efforts à déployer en matière de rationa-

lisation des dépenses et des mesures engagées pour disposer de ressources additionnelles, dans le cadre de la poursuite du processus de privatisation, des mécanismes innovants et de la gestion dynamique du patrimoine de l'Etat, le déficit du Trésor sera ramené à 6,5% du PIB contre 7,5% en 2020, a-t-il souligné.

Le ministre a, également, indiqué que ce projet comprend des mesures économiques et sociales à même de renforcer la confiance et l'optimisme des acteurs économiques et sociaux ainsi que de l'ensemble des citoyens, et met l'accent sur la nécessité d'une vigilance accrue pour faire face efficacement aux répercussions de la crise sanitaire liée à la pandémie

de Covid-19.

Dans le même cadre, M. Amzazi a souligné que le Conseil de gouvernement a examiné et approuvé trois projets de décret accompagnant le PLF-2021, portant sur la délégation du pouvoir au ministre de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration en ce qui concerne les emprunts internes et le recours aux autres instruments financiers, en vertu du projet de décret n° 2.20.723, les financements étrangers (projet de décret n° 2.20.724), et la conclusion de contrats d'emprunts pour le remboursement de la dette extérieure et des accords de garantie des risques des taux d'intérêt et de change (projet de décret n° 2.20.725).



**EL CENTRO DEL  
INSTITUTO CERVANTES EN FEZ  
CONVOCA  
UN PUESTO DE  
AUXILIAR ADMINISTRATIVO  
(Ref.: C16-AUXI-PUBEV-01/20)**

Tipo de contratación	Plazo de presentación de solicitudes
Contrato laboral de carácter indefinido, de acuerdo con la legislación local.	El plazo de presentación de solicitudes finaliza el 03/11/20.

**Proceso de selección**

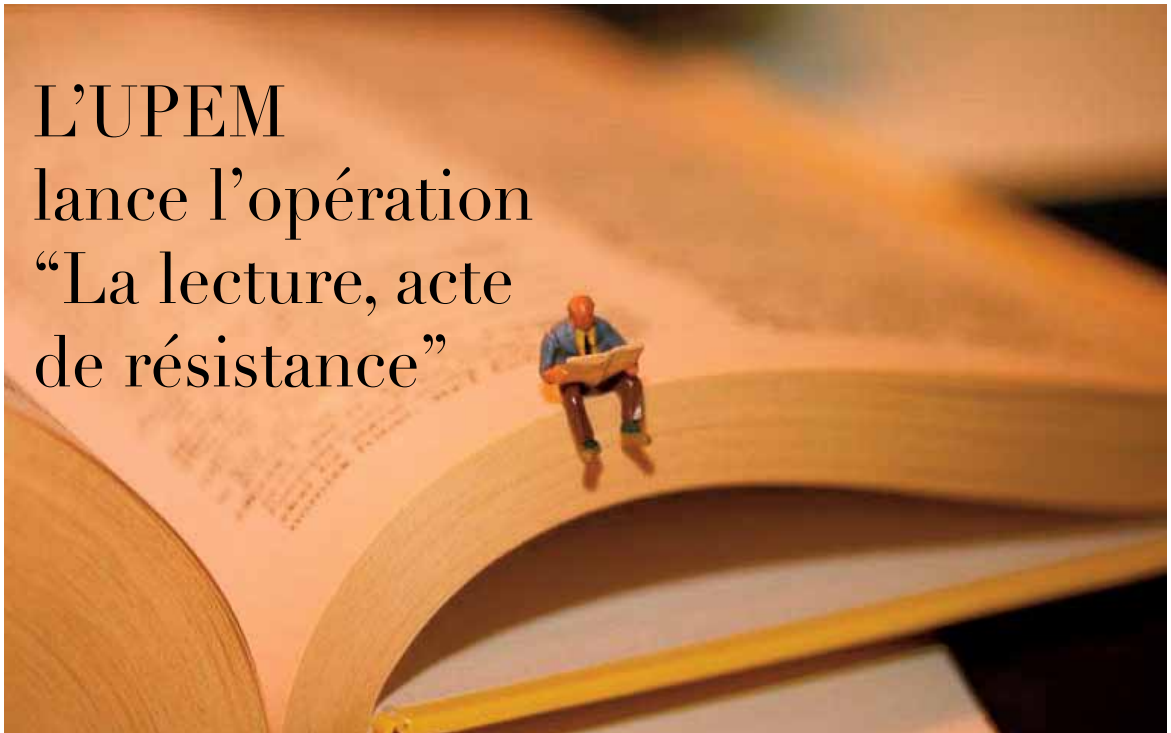
El proceso de selección se desarrollará según las bases reguladoras establecidas en la convocatoria.

Bases reguladoras de la convocatoria en:  
<http://fez.cervantes.es>  
<http://www.cervantes.es>  
<https://sede.cervantes.gob.es>

Y en el centro:  
 5, Rue Abi Tayeb Moutanabi  
 Résidence Walli  
 30000 FEZ  
 Maroc

EL INSTITUTO CERVANTES ES UN ORGANISMO PÚBLICO ESPAÑOL CREADO POR LA LEY 7/1991, DE 21 DE MARZO, PARA LA PROMOCIÓN Y LA ENSEÑANZA DE LA LENGUA ESPAÑOLA Y PARA LA DIFUSIÓN DE LA CULTURA ESPAÑOLA E HISPANOAMERICANA.

## L'UPEM lance l'opération "La lecture, acte de résistance"



L'Union professionnelle des éditeurs du Maroc (UPEM) lancera le 6 novembre prochain l'opération "La lecture, acte de résistance", une initiative qui vient commémorer le 45ème anniversaire de la Marche Verte par une autre forme de résistance et de marche que les professionnels du livre appellent : la Résistance par la lecture !

Faisant intervenir plusieurs acteurs de la chaîne du livre, des éditeurs aux lecteurs, en passant par les auteurs et les libraires, l'opération "La lecture, acte de résistance" qui se poursuivra jusqu'au 20 décembre 2020, ambitionne de promouvoir la lecture auprès du plus grand nombre de Marocaines et de Marocains, dans toutes les régions du pays, et les intégrer, dans un mouvement solidaire et fraternel, dans "notre lutte

pour sauver le livre", a indiqué l'UPEM dans un communiqué. Dans une déclaration à la MAP, l'éditeur et président de l'UPEM, Abdelkader Retnani, a indiqué que cet événement culturel, premier de son genre au niveau national et qui puise sa philosophie dans la résistance symbolisée par la Marche Verte, se veut comme un acte de résilience qui regroupe tous les acteurs de la chaîne du livre. Il a souligné que cette opération, fruit d'un partenariat avec le ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports, impliquera des éditeurs et libraires issus des 12 régions du Royaume pendant 45 jours (en référence au 45ème anniversaire de la Marche Verte).

L'UPEM, qui souhaite "montrer que le livre ne mourra pas", espère à travers cette action de solidarité contri-

buer à redonner vie aux entreprises du secteur gravement impactées par la crise sanitaire et dont le chiffre d'affaires a connu une baisse de 70%, a ajouté M. Retnani.

"Nous partons du constat que les derniers mois ont été difficiles pour l'ensemble des secteurs d'activité, dans le domaine culturel comme d'autres, nous sommes convaincus qu'il ne faut en aucun cas baisser les bras mais plutôt essayer d'insuffler un élan vertueux, en misant sur la participation collective", a-t-il fait observer, se réjouissant par ailleurs de l'élan de solidarité international engendré par cette initiative de la part de plusieurs associations des éditeurs, notamment française, sénégalaise, ivoirienne, camerounaise, tunisienne ou encore égyptienne.

Pour encourager les bouquineurs à

renouer de nouveau avec les livres, cette campagne culturelle sera l'occasion pour les librairies et les éditeurs de proposer aux lecteurs de toutes les régions du Maroc une sélection d'ouvrages pendant 45 jours, y compris des productions parues récemment qui "interpellent par rapport à la période actuelle ou à la capacité de résilience de notre pays", note le communiqué, ajoutant qu'un catalogue complet présentant ces livres sera transmis à tous les partenaires puis mis en ligne.

Par ailleurs, l'UPEM informe que pour toutes celles et tous ceux qui souhaiteront acquérir ces ouvrages, une réduction spéciale, en fonction des achats, leur sera proposée tout au long de cette initiative, précisant toutefois que toutes les librairies partenaires s'engagent à respecter les règles sanitaires en vigueur.

## Le Maroc fortement représenté au Festival du cinéma méditerranéen de Montpellier

Le Maroc est fortement représenté au festival du cinéma méditerranéen de Montpellier "Cinemed", dont la 42ème édition s'est ouverte vendredi soir. Le Maroc est notamment représenté à ce rendez-vous annuel des meilleures productions méditerranéennes, avec le film Zanka contact du réalisateur Ismael El Iraki. Tourné en 35mm Cinemascope, Zanka Contact, premier film écrit et réalisé par Ismaël El Iraki, raconte l'histoire d'un amour-passion entre deux survivants dans un Casablanca déjanté, avec en tête d'affiche Khansa Batma, Ahmed Hammoud et Saïd Bey.

Le film concourt, en sélection officielle, dans la catégorie "compétition long métrage" aux côtés de huit autres productions. Différents prix récompensent cette catégorie notamment l'Antigone d'Or de Montpellier Méditerranée Métropole, le Prix de la Critique BNP Paribas, le Prix du public Midi Libre, le Prix du jeune public de CMCAS

Languedoc, et le Prix JAM de la meilleure musique.

D'autres réalisateurs marocains participent à ce grand événement du cinéma méditerranéen dans différentes catégories. Il s'agit d'Ismael Ferroukhi qui concourt en sélection officielle pour le Prix du Public Midi Libre, dans la catégorie « Panorama longs métrages » avec son film Mica. De Jawad Rhalib, également en sélection officielle avec « Fadma » dans la catégorie « documentaires », qui est en compétition pour le Prix Ulysse-Montpellier Méditerranée Métropole doté par la médiathèque centrale Federico Fellini Montpellier Méditerranée Métropole. Et de Saïd Hamich Benlarbi qui concourt dans la catégorie « court métrage » avec son film « Le départ ».

Considéré comme le rendez-vous annuel des meilleures productions méditerranéennes, le festival Cinemed propose de découvrir, pendant huit jours, le meilleur du 7e Art d'hier et d'aujourd'hui en



version méditerranéenne.

Le festival accueille cette année plus de 150 films des deux rives de la Méditerranée dont le Maroc,

l'Algérie, la Tunisie, l'Égypte et le Liban pour la rive Sud. Des rencontres, des débats et des expositions sont également au pro-

gramme de cette 42ème édition du Cinemed (16-24 octobre), maintenue en dépit de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Coronavirus.



## “Clouds” ou la bouleversante histoire du chanteur Zach Sobiech, mort à l’âge de 18 ans



C'est l'un des événements de ce mois d'octobre sur Disney+. La plateforme SVOD vient de mettre à disposition un de ses Disney Originals, le film *Clouds*, basé sur l'histoire vraie du regretté musicien Zach Sobiech, mort en 2013 à l'âge de 18 ans. Dans *Clouds*, c'est le comédien Fin Argus qui incarne cet adolescent doué pour la musique, malheureusement atteint d'un cancer des os. Élève en terminale, il déborde de vie et de projets. Mais lorsqu'il apprend que son cancer est généralisé, il décide avec sa meilleure amie et co-compositrice Sammy (Sabrina Carpenter) de profiter au maximum du peu de temps qu'il lui reste. Grâce à leur professeur M. Weaver (Lil Rel Howery), Zach et Sammy parviennent à signer un contrat avec une maison de disques. Accompagné de sa petite amie Amy (Madison Iseman) et de ses parents Rob (Tom Everett Scott) et Laura (Neve Campbell),

Zach va vivre d'intenses moments où l'amitié et l'amour se conjuguent au son de la force évocatrice de la musique.

Inspiré de faits réels et du livre *Fly a Little Higher* écrit par Laura Sobiech, la mère de Zach Sobiech, *Clouds* est un drame émouvant sur la trajectoire brisée d'une étoile.

Né dans l'Etat du Minnesota le 3 mai 1995, Zach Sobiech passe une enfance sans histoires jusqu'au jour tragique de ses 14 ans, où il apprend qu'il est diagnostiqué avec un ostéosarcome, un cancer des os qui frappe surtout les enfants. Il doit alors subir dix interventions chirurgicales et vingt traitements de chimiothérapie. C'est après avoir appris ce terrible diagnostic que le jeune Zach commence à écrire des chansons.

Quelques mois plus tard, il fonde le groupe A Firm Handshake avec ses amis Samantha "Sammy" Brown et Reed Red-

mond. Mais le mal qui le ronge progresse de plus en plus vite et, en mai 2012, le jeune garçon apprend qu'il ne lui reste plus qu'un an à vivre. Zach Sobiech enregistre alors la chanson *Clouds* au sujet de son combat contre le cancer, et la publie sur YouTube en décembre 2012. En quelques semaines, la vidéo devient virale. Le label Rock The Cause s'intéresse au jeune homme et signe son groupe qui publie leur unique album, *Fix Me Up*, en février 2013.

Malheureusement, Zach Sobiech ne pourra pas goûter longtemps ce succès. Comme ses médecins l'avaient tristement prédit, le jeune homme s'éteint le 20 mai 2013 des suites de complications dues à son ostéosarcome. Il venait de fêter ses 18 ans. Sa disparition émeut le monde entier : quelques jours après sa disparition, le morceau *Clouds* devient numéro 1 sur iTunes, devant le *Get Lucky* des Daft Punk.

Bouillon de culture

### Naâma



La scène culturelle et artistique tunisienne vient de perdre dans la matinée du 18 octobre 2020 la célèbre chanteuse et icône de la chanson tunisienne Naâma décédée à l'âge de 86 ans.

De son vrai nom Halima Bent Laroussi Ben Hassen Escheikh, Naâma est née dans la ville d'Azmour (Cap Bon) le 27 février 1934. Elle a grandi dans une famille artistique dans la mesure où son père était un féru d'art et de chant. Selon les témoignages du critique d'art Tahar Melligi, c'était en 1959, l'âge d'or, au Casino de Tunis que j'ai vu chanter pour la première fois "Inti wahdek saken qalbi" (Tu es seul dans mon cœur), paroles d'Ahmed Ghraïri et composition de Salah Mehdi. Il se trouvait, selon le critique d'art, que tout près de la rue Eddiwane, habitait Béchir Ressaïsi, le premier promoteur de disques en Tunisie. Naâma se rendait souvent chez cette famille, à la rue Dar El Bacha. Un lieu fréquenté par les sommités artistiques de l'époque : Ali Riahi, Saliha, Fethia Khairi, Sadok Thraya, Hassiba Rochdy, Hédi Jouini... Le premier concert public que Naâma a animé était organisé à Sfax. Mais c'est au cours des «Nuits de Ramadan», à la salle El Fath, à Bab Souika, accompagnée de la troupe «Al Manas», dirigée par le virtuose Ridha Kalaf, qu'elle s'était fait une réputation de jeune valeur sûre.

Naâma, la diva possède un répertoire de près de 500 chansons composées par les plus grands musiciens.

## En Suisse, un concert de yodel superpropagateur du virus

Malgré la pandémie, le "yodelayehchoo" résonne encore dans les vallées suisses. Pas toujours pour le meilleur : un canton suisse est devenu l'un des "clusters" les plus virulents d'Europe après un concert de yodel réunissant 600 spectateurs.

Lors de ce concert de yodel (chant folklorique tout en vocalises) qui s'est tenu fin septembre dans le canton rural de Schwyz, les distances sociales étaient respectées mais dans le public le port du masque n'était pas obligatoire. "Ce qui s'est passé avec ce groupe de yodel, on n'y peut rien. On a appris neuf jours après les représentations que plusieurs personnes de l'ensemble étaient contaminées", a déclaré l'organisateur de l'événement, Beat Hegner, à la télévision suisse publique RTS.

Conséquence, l'épidémie s'est emballée dans la région, avec désormais 1.238 cas contre seulement environ 500 à la mi-septembre. Mercredi, 94 nouvelles personnes étaient déclarées positives, soit plus du double que la veille. L'hôpital cantonal, qui sature, a tiré la sonnette

d'alarme et appelle la population à porter le masque et à éviter de se rassembler. "La proportion de tests positifs est extrêmement élevée. On est passé de 30% 50%", a déclaré la directrice de l'établissement hospitalier, Franziska Föllmi. "Il est temps de réagir. Actuellement l'explosion du nombre de cas à Schwyz est l'une des pires de toute l'Europe", a renchéri sur internet Reto Nüesch, médecin chef de l'hôpital. Les autorités cantonales ont durci le ton également et rendu obligatoire le port du masque pour tous les événements publics et privés de plus de 50 personnes et aux situations ne garantissant pas la distance. Il ne l'est en revanche pas dans les magasins.

Le yodel, chant archaïque caractérisé par de fréquents et rapides sauts de voix, n'est pas réservé à la Suisse. On le trouve dans le Tyrol autrichien, avec d'autres variantes dans les montagnes d'Europe centrale, de la Pologne à la Roumanie. Mais, pour les Suisses, c'est un de leurs ciments identitaires, comme le tir, la lutte ou les jeux alpestres, utilisés depuis le 19ème siècle pour réunir des régions disparates.



# Horizons

# La réforme du secteur public de l'après Covid-19

*Vers la reconsidération du modèle de gestion*

Depuis mon intégration au sein du secteur public aux différents niveaux, centraux et déconcentrés, je me suis trouvé chaque fois en présence de modèles de gestion et de comportements que j'avais du mal à saisir et comprendre. Je me posais toujours la question relative aux écarts entre la mise en œuvre et l'objectif initial de tels modèles. Parmi les modèles ou plutôt les paradigmes de gestion au sein du secteur public, que j'ai eu du mal à comprendre, il y a le new public management (NPM).

A cet effet, malgré les critiques qui ont été relevées et justifiées au sujet de ce modèle, surtout au sein des pays qui l'ont créé et développé (Grande-Bretagne, Australie, Nouvelle-Zélande et autres), le NPM reste toujours un sujet de mode dans la recherche scientifique marocaine et même au sein des modes de gestion du secteur public. Je suis convaincu qu'il est temps de repenser d'autres modes de management public, sachant que l'administration publique est l'outil principal pour l'exécution des politiques dans tout nouveau modèle de développement.

Les impacts inattendus de la pandémie du Covid 19 ont démontré qu'il est temps de renforcer la valeur publique de l'administration marocaine et de penser à une réforme globale touchant toutes les facettes organisationnelles, juridiques, scientifiques et managériales. Aussi, il est peu probable que le changement du paradigme veuille signifier le retour au modèle bureau-

cratique, mais plutôt déclencher un changement paradigmatique qui tente de redéfinir notre façon de penser l'Etat, son but et donc, les modes de fonctionnement et de gestion.

Les expériences de la réforme du secteur public ont représenté un fait commun à l'échelle mondiale malgré leurs différentes formes et foyers de départ.

Dans la pratique de la gestion des affaires publiques, il est devenu courant de considérer les réformes des dernières décennies comme une « nouvelle gestion publique » ou « new public management NPM » selon le lexique anglo-saxon (MNP) qui, pour Christopher Hood (1991), représentait une rupture paradigmatique par rapport au modèle traditionnel wébérien de l'administration publique.

Il convient de rappeler que le « New Public Management » a pris naissance au sein d'un environnement d'incertitude mondiale dans le but de chercher l'efficacité dans la gestion des secteurs publics.

Au Maroc, comme pour d'autres pays, les cycles électoraux sont courts et les motivations des partis et des hommes politiques ont eu toujours comme but des gains politiques immédiats et urgents, alors que l'administration publique a des objectifs liés plutôt au long terme. A cet effet, il a été remarqué que le modèle de l'administration publique marocaine s'est orienté au cours des deux dernières décennies vers une administration publique qui exécute

des programmes politiques à court terme au détriment d'un modèle réformatrice garantissant une certaine longévité à long terme.

Lors de son discours à l'occasion de la fête du Trône, Sa Majesté le Roi Mohammed VI a appelé le gouvernement à lancer une réforme profonde du secteur public en mettant l'accent sur les établissements et entreprises publics. Si Sa Majesté a demandé la création d'une Agence nationale dont la mission consistera à assurer la gestion stratégique des participations de l'Etat et à suivre la performance des établissements publics, la manière de gestion de ce secteur public restera toujours posée, surtout pour l'administration publique et les établissements publics à caractère administratif.

A cet effet, on devra normalement poser la question suivante : le new public management pose-t-il plus de problèmes aujourd'hui que par le passé ? Pour y répondre, il sera opportun d'identifier les dangers de traiter le secteur public en tant qu'entreprise privée.

Il faut dire que le traitement du secteur public comme une entreprise est devenu la norme, avec les structures, les pratiques et les incitations héritées du managérialisme du secteur privé. Il est tout à fait logique que les citoyens s'attendent à être en face d'organismes publics innovants et qui répondent aux besoins d'une société très exigeante en matière de qualité et de rapidité du service public. Cependant, l'adoption de l'état d'esprit d'une entre-

prise crée souvent une pression sur l'organisme public pour agir davantage comme une entreprise dans tout son processus de gestion. Il est vrai que cela pourra encourager les principes de la performance, de l'efficacité et de l'efficacé, ainsi que l'amélioration de l'interaction des personnes avec le secteur public. Cependant, il est allé trop loin à bien des égards et en de nombreux endroits.

Lorsqu'on considère les composantes du secteur public comme des « unités commerciales », on s'attend implicitement à générer des économies ou le recouvrement des coûts comme une fin plutôt qu'un moyen, et une compétitivité implicite à jeu nul entre des fonctions qui devraient vraiment travailler en étroite collaboration pour obtenir des résultats holistiques pour la population. La séparation de la politique et de la stratégie de la mise en œuvre a été un contributeur important au financement prioritaire répondant à un agenda politique à court terme plutôt que de la longévité de la politique publique elle-même.

La réforme du secteur public ne doit tout simplement pas être motivée par un impératif purement financier ou d'efficacité, car il entre en conflit très rapidement avec les résultats des biens publics et conduit inévitablement à des décisions qui privilégient l'argent par rapport aux personnes ainsi que la valeur de l'intérêt général. Lorsque tout le monde est soumis à une pression constante dans un





environnement d'urgence, il reste peu de temps, de liberté et de soutien pour une exploration proactive des politiques ou des programmes. Cette approche reste dangereuse dans un monde en constante évolution, et c'est un problème relativement nouveau. De plus, la conjoncture financière de l'Etat, déséquilibré par d'autres facteurs, rend très difficile dans les secteurs publics de justifier la création d'espace et de temps pour innover ou identifier des défis à long terme, même si, ironiquement, le secteur privé parvient souvent à financer l'innovation et la prospective.

Cette analyse nous pousse à dire que bien qu'il y ait certainement des choses que le secteur public peut apprendre du secteur privé, il est temps de revenir aux prémices de base selon lesquelles les secteurs publics sont différents et ne devraient pas s'aligner aveuglément sur les pratiques du secteur privé, puisque les rôles, les responsabilités, les incitations et le but sont fondamentalement différents.

Le secteur public marocain connaît depuis longtemps des problèmes de comportements cloisonnés, avec un manque de coordination inter et intra organisationnelle. Mais la culture du *new public management*, l'accélération du phénomène d'agencification et de « démembrement de l'Etat » ont aggravé ce problème dans un contexte de segmen-

tation fonctionnelle des spécialisations et avec la multiplication des intervenants pratiquant les mêmes fonctions. Cette segmentation a eu comme impact la déviation des efforts financiers et humains et des processus de l'objectif global de la politique ou du programme public. De plus, elle a créé une concurrence fonctionnelle féroce qui nuit fortement à la capacité d'aboutir à des résultats communs entre les équipes, même au sein du même organisme public.

Actuellement, le schéma managérial au sein du secteur public marocain nous donne le constat suivant : les responsables de la fabrique des politiques qui, d'une part, ont apporté une plus grande cohérence des méthodes et du professionnalisme à la pratique, se sont séparés de la mise en œuvre d'autre part. Donc, combler le fossé entre la fabrique des politiques publiques et leur mise en œuvre reste essentiel pour garantir les efforts fondés sur les résultats, la hiérarchisation et les ressources, et cela veut dire qu'il faudra envisager des structures organisationnelles avec des équipes multidisciplinaires qui cherchent les mêmes résultats, plutôt que d'être séparées en fonctions.

Ainsi, dans le processus futur de la réforme du secteur public, il faudra partir d'un constat et arriver à des pistes constituant des piliers de réussite du chantier. Pour le constat, il faut dire que

le secteur public a joué un très grand rôle dans la construction du Maroc moderne. Beaucoup de gens intègrent la fonction publique marocaine, tout en supposant que le secteur privé fait tout mieux, mais ils sont souvent surpris de constater que les agents de l'Etat sont plus capables, innovants et efficaces qu'ils ne l'auraient jamais cru possible. Ce n'est pas l'exception qui confirme la règle, c'est la preuve que le discours public sur les secteurs publics ne reflète pas la réalité ou plutôt, la communication publique actuelle ne permet pas de valoriser le rôle que joue le secteur public.

Avec l'expérience, nous pourrions affirmer que le travail dans le secteur public est complexe, difficile et a des répercussions très diverses sur la société dans tout ce que nous faisons. Notre impératif de bien public ne correspond pas toujours à un impératif commercial, et nous avons les responsabilités qui tentent de protéger les droits, la dignité et la sécurité des personnes et de la société que nous servons. Nous sommes différents du secteur privé - et nous devons en être fiers.

Pour les piliers de la réforme, le secteur public marocain devra être fondé sur cinq bases. La première est relative à l'adoption de l'approche stratégique dans la fabrique et la mise en œuvre des politiques publiques avec la définition de trois éléments clés : les objectifs et les

valeurs, la légitimité de la gestion et la capacité opérationnelle en termes de ressources et de compétences. La deuxième base concerne, la concentration sur les besoins sociétaux (intérêt général) plutôt qu'individuels, ce qui signifie que les organismes publics, en plus de fournir des services de bonne qualité aux individus, ont le devoir de fournir des avantages mesurables plus larges à la communauté dans son ensemble.

La troisième concerne le rôle des *Top management* publics en tant que « prospecteurs » et créateurs de valeur publique en s'ouvrant sur l'extérieur, vers le haut, vers le bas et vers l'intérieur, en tant que coordinateurs et en mettant l'accent sur les compétences en gestion publique. La quatrième base met l'accent sur la gouvernance en réseau avec des organismes publics au-delà des frontières organisationnelles. Enfin, la cinquième est liée au concept de coproduction où les organisations publiques et leurs prestataires travaillent avec le public dans la conception et la fourniture de services.



Par El Hazziti Mohammed Anouar  
Lauréat de l'Institut supérieur  
de l'administration

Aziz Sair, directeur de l'École nationale de commerce et de gestion de Dakhla

# Le numérique, un impératif pour une meilleure performance de l'enseignement universitaire

## Entretien

*Le directeur de l'École nationale de commerce et de gestion (ENCG) de Dakhla, Aziz Sair, revient dans un entretien avec la MAP sur les mesures prises pour assurer la réussite des examens reportés de la session de printemps au titre de l'année universitaire 2019-2020, ainsi que sur les préparatifs pour l'année universitaire 2020-2021, dans un contexte marqué par la propagation de la pandémie*



**Quelles sont les mesures adoptées pour réussir les examens universitaires reportés de la session de printemps ?**

L'ENCG de Dakhla a préalablement pris une série de dispositions pour s'adapter aux différents scénarios probables pour assurer le bon déroulement des examens de la session de printemps tenus à distance du 7 au 20 septembre.

Ainsi, environ 500 étudiants ont passé les examens de tous semestres confondus (S2, S4, S6 et S8) à distance, via les plateformes "Zoom meeting" et "Moodle" ayant servi à une partie de la formation en ligne au profit des étudiants lors du confinement.

Dans ce cadre, nous avons tenu des réunions à distance avec l'ensemble des enseignants pour discuter des modalités des examens, en fonction de la nature des matières et des groupes des étudiants.

Par la suite, l'équipe pédagogique et administrative de l'établissement s'est penchée sur la programmation et les outils d'accompagnement des examens à distance, via les plateformes dédiées à cet effet, garantissant une meilleure gestion interactive avec les étudiants, que ce soit pour les examens en mode écrit ou oral.

L'ENCG de Dakhla a pris toutes les précautions nécessaires et mesures qui s'imposent pour assurer le bon déroulement des examens de la session de printemps décalés et qui viennent d'être achevés.

Par ailleurs, la délocalisation des centres d'examen vise à assurer l'égalité des chances entre les étudiants et à préserver la sécurité des candidats et du personnel administratif, via la mise en place des centres de proximité tels que l'ENCG de Dakhla.

Un total de 560 étudiants inscrits dans les facultés de l'Université Ibn Zohr

d'Agadir ont passé les examens reportés de la session normale de printemps de la licence fondamentale (11 au 28 septembre) au titre de l'année universitaire 2019-2020, dans le contexte d'un large mouvement de délocalisation initié par l'université, dans l'optique d'offrir les conditions propices aux étudiants tout en préservant leur santé et celles des cadres administratifs.

L'ENCG a ainsi procédé à la mise en œuvre d'un protocole sanitaire strict en coordination avec les autorités locales et la commune, portant notamment sur la stérilisation permanente des espaces et salles d'examen, la délimitation des passages et la mise en place de la signalétique nécessaire, outre le port obligatoire des bavettes, la désinfection et le nettoyage des mains et le respect de la distanciation sociale.

Il est à rappeler que le concours d'accès aux facultés de médecine a été tenu en août au sein de l'ENCG dans de "bonnes conditions" et dans le respect total des mesures préventives en vigueur.

**Quelles sont les adaptations pédagogiques prévues pour la rentrée universitaire 2020-2021 ?**

Les adaptations pédagogiques qu'on prévoit s'inscrivent dans le cadre des consignes dictées par le ministère de tutelle et qui consistent à donner le choix aux étudiants entre l'apprentissage à distance ou en présentiel sous forme de petits groupes.

Dans cette lignée, le nouveau président de l'Université Ibn Zohr a tenu une réunion avec les chefs des établissements pour faire le bilan de la formation à distance du semestre dernier, dont l'objectif est de mener une réflexion plus profonde pour améliorer la formation à distance et mutualiser les efforts pour avoir une meilleure

stratégie d'apprentissage.

Les trois scénarios de formation (présentiel, hybride et à distance) sont possibles en fonction de l'évolution de la pandémie, mais nous devons être prêts à s'adapter et passer d'un mode d'apprentissage à un autre.

Les innovations pédagogiques numériques demeurent désormais un facteur essentiel pour promouvoir l'enseignement universitaire. Le numérique est un outil indispensable au service de la réussite étudiante, de sorte qu'il offre l'accès à des formations en ligne et à une pédagogie renouvelée.

L'expérience d'enseignement à distance adoptée au début de la pandémie nous a permis d'apporter des mesures d'amélioration et d'innovation afin que le contenu pédagogique soit adapté à ce nouveau mode d'apprentissage. Les étudiants de l'ENCG de Dakhla ont pu se familiariser avec ces nouvelles méthodes d'apprentissage 2.0 et interagir avec le corps professoral pendant les cours, d'où l'importance de former et d'accompagner les enseignants et équipes pédagogiques à l'usage du numérique et de diversifier les modes d'accès aux contenus et services pédagogiques.

L'équipe pédagogique de l'ENCG de Dakhla s'est mise en ordre de bataille pour réussir cette expérience créative de l'enseignement à distance, en assurant la production de plus de 200 supports (PDF, Excel, Word, vidéos et diaporama) partagés sur les plateformes "Zoom meeting" et "Moodle", auxquels s'ajoutent diverses initiatives du corps professoral ayant présenté d'autres alternatives, à savoir des cours sur YouTube, groupes WhatsApp et google classroom, entre autres.

**A votre avis, quels sont les moyens susceptibles d'impliquer le personnel**

**éducatif et les étudiants dans cette nouvelle réalité éducative et organisationnelle ?**

Dans le cadre de la rentrée universitaire 2020-2021, qui débutera le 15 octobre, des rencontres ont été tenues avec les enseignants pour discuter des moyens de réussite de la saison académique.

Aujourd'hui, il est clair qu'un établissement universitaire qui ne s'inscrit pas dans l'innovation numérique sera dépassé par son temps. L'ENCG de Dakhla a bien compris cette réalité et par conséquent elle a travaillé bien avant et durant la pandémie sur le choix stratégique d'émerger vers les solutions digitales.

Cette stratégie qui a été élaborée dans une approche participative a dépassé la phase d'étude et aujourd'hui nous sommes dans la phase de concrétisation. C'est un projet de restructuration qui consiste à externaliser sur la plateforme de l'école toutes les prestations administratives de l'établissement (attestation de scolarité, relevés de notes et autres attestations), en plus d'autres services tels que le service médiathèque, l'espace culturel et artistique et les activités du bureau des étudiants.

Il s'agit également des contenus pédagogiques qui auront deux aspects, à savoir des cours en live et autres numériques facilement récupérables, permettant ainsi aux apprenants de les visionner à tout moment. Il est question aussi de créer une application téléchargeable sur les téléphones mobiles via App store ou Google Play pour rendre tous les services accessibles à tout moment.

Nous allons aussi intégrer la fonction Community management pour rester actif et connecté pour interagir avec toutes les composantes de l'établissement et répondre à leurs besoins.



# Hasna Mertous, *une passionnée du canyoning*

## Portrait



Seule la passion a conduit la jeune Hasna Mertous, du village de Tillougite (province d'Azilal), à pratiquer le canyoning, un sport d'hommes, alternant randonnée, escalade et sports d'eaux vives, et l'a motivée à devenir la première femme à pratiquer cette activité dans l'ensemble de la province d'Azilal.

Le désir ardent de cette jeune villageoise pour le canyoning, très pratiqué dans la province d'Azilal qui regorge d'importants sites touristiques, a permis à cette jeune de 22 ans, qui vit au sein d'une famille traditionnelle près du mont de la Cathédrale, de sortir de la routine quotidienne des femmes de la haute montagne pour aspirer à une carrière nationale et internationale dans ce sport.

Mais les débuts de Hasna avec le canyoning ne datent pas d'hier. La jeune fille "aguerrie" comme aiment l'appeler ses voisins du village était consciente de la difficulté du défi et de l'ampleur des contraintes et des enjeux sociaux et culturels qui s'opposent à sa pratique de ce sport à forte dominante masculine. Cependant, sa persévérance et les en-

couragements de sa famille ont été pour elle une source de motivation pour la pratique du canyoning. Elle, qui s'est très tôt engagée dans une coopérative locale active dans les sports d'eaux douces pour se consacrer à une aventure toute autre que celle des femmes de Tillougite. Le canyoning est, en effet, l'un des sports les plus prisés consistant à descendre les rivières et les gorges pouvant présenter des cascades ou d'autres reliefs accidentés et difficilement accessibles à franchir. L'activité demande plus ou moins une bonne condition physique, outre la maîtrise de plusieurs techniques comme la nage, les sauts, les glissades et l'évolution avec des cordes.

Ainsi, la participation de Hasna dans la coopérative Tamga des activités touristiques au village Imi-Nwarge lui a ouvert les portes de ce sport en bénéficiant de nombreuses formations et d'un soutien financier pour l'achat d'équipements en plus de l'octroi d'une aide pour la création d'un site web pour présenter et promouvoir le canyoning dans le village qui dispose d'importants sites touristiques pour la pratique de ce type d'activités, notamment les cas-

cades et les gorges d'Oukhoudane, le mont de la Cathédrale qui culmine à 1.800 mètres et celui d'Azourki dépassant les 3.600 mètres.

Dans une entrevue à la MAP, Hasna, qui s'apprête à obtenir son diplôme de licence en littérature française, a avoué que son expérience au sein de la coopérative Tamga lui a appris des leçons de la vie et lui a ouvert de nouveaux horizons et les portes de nouvelles relations humaines, à travers la communication et l'interaction avec les amoureux de ce sport et les aventuriers qui se pressent annuellement sur Azilal en quête d'adrénaline.

Au cours de son expérience, elle a également pu acquérir des connaissances techniques liées à ce sport ludique qu'elle a accumulées au cours de nombreuses formations dont elle a bénéficié dans le cadre d'un programme d'accompagnement et de réhabilitation conclu entre la direction régionale des eaux et forêts et l'Agence allemande de la Coopération, dans le but de soutenir le développement de ce type de sports et de renforcer le du tourisme rural. D'ailleurs, la Direction des eaux et forêts a ouvert un certain nombre de che-

mins d'accès à des zones accidentées, comme les environs du mont de la Cathédrale ou encore les chutes d'eaux d'Ait Tamjout.

Le plus souvent, Hasna, et des membres de la coopérative Tamga dont elle fait partie, accueillent régulièrement les mordus de ce sport dans plusieurs auberges du village à l'aide de voitures 4x4 qui facilitent le transport des personnes vers les montagnes, où elles sont accompagnées par des habitants du village qui prêtent main forte aux touristes et les assistent jusqu'à la fin de leur périple pour se retrouver après une longue journée autour d'un tajine à base de poulet ou de chèvre dans l'une des maisons des villageois de la région.

Si Hasna admet que ce sport a été un puissant catalyseur de sa personnalité et une source importante de revenus pour ses études, elle aspire en même temps à développer son expérience pour participer à des événements internationaux et à institutionnaliser davantage ce sport en faveur de l'épanouissement et de l'autonomisation des femmes de la haute montagne pour contribuer à un développement local intégré et durable.

  
 المملكة المغربية  
 ROYAUME DU MAROC  
  
 وزارة الفلاحة و الصيد البحري و التنمية القروية و المياه و الغابات  
 Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts  
 المشوربة للتنمية القروية و المياه و الغابات و محاربة التصحر  
 Haut-Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte contre la Désertification  
 Direction Régionale Des Eaux et Forêts  
 et de la lutte contre la Désertification du Centre

Avis modificatif de l'Appel d'offres ouvert n°01/2020 du 29/10/2020

"Il est porté à la connaissance du public que l'Appel d'offres ouvert n°01/2020 du 29/10/2020 relatif à l'exécution des travaux de réparation et entretien de six logements administratifs, relevant de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la lutte contre la Désertification du Centre de Casablanca, (Lot unique) est reporté pour le 03/11/2020."

N° 8461/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
**AGENCE NATIONALE DES PORTS**  
**DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI**  
**DIRECTION DU PORT DE SAFI ATLANTIQUE**

**AVIS DE REPORT DE L'APPEL**  
**A LA CONCURRENCE OUVERT N° 03/DDR-DRPS/2020**

**RELATIF A :**  
**OCTROI DES AUTORISATIONS POUR L'EXERCICE DE L'ACTIVITE D'APPROVISIONNEMENT DES NAVIRES EN PRODUITS DITE « SHIPCHANDLING» AUX PORTS DE SAFI**

Le Directeur Régional Des Ports de Safi et Directeur du Port de Safi Atlantique porte à la connaissance du public que la date d'ouverture des plis de l'appel à la concurrence N°03/DRPS-DRPS/2020 ayant pour objet «OCTROI DES AUTORISATIONS POUR L'EXERCICE DE L'ACTIVITE D'APPROVISIONNEMENT DES NAVIRES EN PRODUITS DITE « SHIPCHANDLING» AUX PORTS DE SAFI» est reportée au 18/11/2020 à 11 h.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à :

Agence Nationale des Ports  
 Direction Régionale des Ports de Safi/ Port de Safi Ville

Tél : +212 5 24 46 42 29 / +212 6 24 46 29 03  
 Fax : +212 5 24 46 28 64

N° 8462/PA

MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
 PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA  
 SECRETARIAT GENERAL  
 DIVISION DES AFFAIRES TECHNIQUES  
 SERVICE DES MARCHES

**AVIS DE REPORT ET DE RECTIFICATION**  
**D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 31/2020**


Je porte à la connaissance des concurrents que l'appel d'offres ouvert n° 31/2020 du 20/10/2020 a 11 h , publié au même journal , relatif à l' **AMENAGEMENT CENTRE DE TAALAT LOT : ESPACE VERT CT TASSEGEDELT- PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA-**, a été reporté au : 04/11/2020 à 11. et que des rectifications ont été porte au niveau de L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage qui est fixée à la somme de : neuf cent dix huit mille dirhams, ( 918.000,00 DHS ) TTC ; les échantillons sont exigés et doivent être déposés au bureau du service des marchés de la Province de Chtouka Ait Baha , avant le 03/11/2020 à 16h30mn. (Heure limite pour le dépôt des catalogues). Ainsi la production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification est exigée et elle doit être de la façon suivante :

Secteur	Classe	Qualifications exigées
V	3	V1

Le reste est sans changement.

N° 8465/PA

ROYAUME DU MAROC  
 MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT,  
 DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU  
 DEPARTEMENT DE L'EAU  
 DIRECTION PROVINCIALE DE TAROUDANT

  
 المملكة المغربية  
 وزارة التجهيز و النقل  
 و المواصلات و الماء  
 و المواصلات و الماء  
 قطاع الماء  
 المديرية الإقليمية لتارودانت

**Avis d'Appel d'Offres Ouvert N°19/2020**

Le 10 Novembre 2020 à 10 h, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la logistique et de l'Eau de TAROUDANT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour :

**TRAVAUX DE REALISATION D'UN FORAGE D'EXPLOITATION POUR L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE DES MOSQUES DU CENTRE DE LA COMMUNE ARAZAN, DANS LA PROVINCE DE TAROUDANT.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport et de la logistique, Rue Settat -M'Haita Taroudannt, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : <http://www.marchéspublics.gov.ma>.

\* Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 6 000,00dhs (Six Mille dirhams)

\* L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 419 400,00dhs (Quatre Cent Dix Neuf Mille Quatre Cent dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé dans le bureau du Secrétaire du Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taroudant ;
- soit transmettre leurs dossiers par voie électronique ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles énumérées par l'article 9 du règlement de consultation.

➢ **Dossier technique comprenant :**

- \* Pour les concurrents installés au Maroc :
- Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat d'agrément suivant :


Secteur	Qualification	Classe
H	H2	4

\* Pour les concurrents non installés au Maroc :

- Les concurrents doivent produire le dossier technique prévus par le règlement de la consultation.

N° 8463/PA

Royaume du Maroc  
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
 REGION DE L'ORIENTAL  
 AGENCE REGIONALE D'EXECUTION DES PROJETS DE L'ORIENTAL

  
 avis d'appels d'offres ouvert sur offre des prix

Il sera procédé, au siège de l'AREP de l'Oriental sis à l'Avenue le Prince Héritier My El Hassan Immeuble 76- Oujda, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix désignés ci-après :

Appel d'offre N°	Objet	Caution provisoire (DH) TTC	Estimation de l'Administration (EN DH TTC)	Date et l'heure de l'ouverture des plis	pièces justificatives à fournir
34/2020/AREPO	Etude et assistance technique des travaux d'assainissement liquide des centres AZLAF et KASSITA relevant de la Province de DRIOUCH.	15.000,00	996 471,41	Le 12/11/2020 à 10h00	L'article 4 et 5 du règlement de consultation
35/2020/AREPO	Contrôle topographique des travaux de construction des routes non classés programmés dans le cadre du programme de réduction des disparités territoriales et sociales dans la Région de l'Oriental	3000,00	198 840,00	Le 12/11/2020 à 11h00	L'article 5 du règlement de consultation

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de l'Agence Régionale d'Exécution des Projets de l'Oriental, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'état.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20-03-2013 relatif aux marchés publics.

**Les concurrents peuvent :**

- ✓ Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de l'Agence Régionale d'Exécution des Projets de l'Oriental sis à Avenue le Prince Héritier My El Hassan Immeuble 76- Oujda ;
- ✓ Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- ✓ Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- ✓ Soit les déposer par voie électronique via le portail des marchés publics.

N° 8464/PA



NADOR DES COMPTES  
BD PRINCE SIDI MED QT  
ADMINISTRATIF BLOC D  
APPT 5

Email : nadordes-  
comptes@gmail.com  
DISSOLUTION-  
LIQUIDATION

I) Aux termes des décisions  
Extraordinaires en date du  
16/09/2020 et 29/09/2020,  
l'associé unique de la Société  
dite : « NOUMAYS  
CAR » ont décidé de :

- Prononcer la dissolution  
et liquidation de la société à  
compter de ce jour.

- Nommer en qualité de li-  
quidateur MR. FACHTALI  
MOURAD, demeurant à  
TELDERSSTRAAT 52 2806  
MX GOUDA ,HOL-  
LANDE.

- Fixer le siège de la liqui-  
dation à DAR EL KEB-  
DANI CENTRE  
D'RIOUCH.

- L'examen et approbation  
du compte de liquidation,

- La constatation de la  
clôture de liquidation,

II) Le Dépôt Légal a été  
effectué au G.T. de Pre-  
mière Instance de Nador le  
24/09/2020 et 13/10/2020,  
respectivement sous les N°  
3192 et N° 3354.

POUR EXTRAIT ET MEN-  
TION

N° 8466/PA

FIDUCIAIRE CAPITAL  
ORIENT S.A.R.L  
RUE IBN ROCHD RESI-  
DENCE EL BARAKKA  
3ème ETAGE APPT N° 7  
OUJDA

Tél. 0536689121  
EMAIL : FIDUCAPOR-  
IENT@HOTMAIL.FR

Avis de cession de parts so-  
ciales et transfert de siège  
social

Aux termes d'un acte SSP  
en date du 05/08/2020 en-  
registré le 19/08/2020 et un  
PV de L'AGE en date du  
11/08/2020 enregistré le  
02/09/2020. Les associés de  
la société dénommée HOU-  
DAYFA PRINT au capital de  
Cent mille dirhams (100  
000,00 DH) . Décident :

- Transfert de siège social de  
OUJDA, RUE IBN ROCHD  
PLACE MARCHE N°C  
2EME ETAGE A l'adresse  
suivante OUJDA, RUE  
ANWAL RESIDENCE EL  
BARAKA BUREAU N°1.

- Cession des parts sociales  
soit 666 parts sociales ap-  
partenant à Mr. AKH-  
MOUL HOUDAIFA au  
profit de Mr. BOUGHRI-  
BIL MOHAMED.

- Par suite cette modification  
des articles 1- 4-7 -8 -15-16  
des statuts se trouvent mo-  
difié.

- Le dépôt légal a été effectué  
au tribunal de commerce  
d'Oujda le 29/09/2020  
SOUS N° 2156

N° 8467/PA

FIDUCIAIRE CAPITAL  
ORIENT S.A.R.L  
RUE IBN ROCHD RESI-  
DENCE EL BARAKA 3  
ETAGE N° 7 OUJDA  
Tél. 0536689121

AVIS DE TRANSFERT DE  
SIEGE SOCIAL

- Aux terme d'un PV de  
L'AGE en date de  
18/09/2020 les associés de  
la STE OLIVOS SARL au

capital de dix mille  
(10.000,00) dh, et dont RC  
N° 32823 ont décidé ,de  
transférer le siège social de  
la société de OUJDA, LOTS  
TALHAOUI RTE EL  
AOUNIA N° 91 à  
l'adresse suivante OUJDA,  
BD MOHAMED DER-  
FOUFI ET RUE DE BER-  
KANE ETAGE 6 APPT 79 .  
Le dépôt légal a été effectué  
au tribunal de commerce  
d'Oujda le 01/10/2020  
sous N°2176

N° 8468/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
DE BOULEMANE  
COMMUNE IMOUZZER  
MARMOUCHA  
SERVICE DES MARCHES  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
03/2020

Le Vendredi 13 Novem-  
bre 2020 à 10h 30 du  
Matin., il sera procédé  
dans le bureau de M. Le  
président de La Commune  
D'Imouzzer Marmoucha à  
l'ouverture des plis relatifs  
à l'appel d'offres sur offres  
de prix concernant :

L'Aménagement de  
L'Abattoir communal A  
LA COMMUNE IMMOU-  
ZZER MARMOUCHA

Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré auprès  
service des marchés relevant  
de la commune Imouzzer  
Marmoucha, il peut égale-  
ment être téléchargé à par-  
tir du portail des marchés  
publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provi-  
soire est fixé à la somme de  
QUATRE MILLE DI-  
RHAMS (4.000,00 dhs).

L'estimation des coûts des  
prestations établie par le  
maître d'ouvrage est fixée  
à la somme de CENT  
QUATRE VINGT HUIT  
MILLE DIX SEPT DI-  
RHAMS TTC ET 73 CTS ( 188.  
017.73 Dhs TTC).

Le contenu, la présenta-  
tion ainsi que le dépôt des  
dossiers des concurrents  
doivent être conformes aux  
dispositions des articles 27,  
29 et 31 du décret n° 2-12-  
349 relatif aux marchés pu-  
blics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récé-  
pissé leurs plis dans le bu-  
reau d'ordre à la commune  
d'Imouzzer Marmoucha ;
- Soit les envoyer par cour-  
rier recommandé avec ac-  
cusé de réception au  
bureau précité ;
- Soit les remettre au pré-  
sident de la commission  
d'appel d'offres au début  
de la séance et avant l'ou-  
verture des plis.

- soit déposer leur plis et  
offres par voie électro-  
nique dans le portail des  
marchés publics.

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 6 du règlement  
de consultation.

N° 8469/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'intérieur  
Région SOUS-MASSA  
Province de Tata

Commune de TAGMOUT  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERTS  
Séances Publiques  
N°03/2020

Le 11 /11/2020 à 10  
heures, il sera procédé au  
bureau du Président de la  
Commune de Tagmout, à  
l'ouverture des plis rela-  
tifs à l'appel sur offres de  
prix pour :

Louer un camping au-  
berge touristique à la  
Commune de Tagmout  
Province de Tata.  
Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré au bureau  
d'urbanisme, environne-  
ment et travaux Commu-  
nal, il peut être également  
téléchargé à partir du por-  
tail des marchés de l'Etat :  
[www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provi-  
soire est fixé à la somme  
de dix mille dirhams (10  
000,00 DHS)

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récé-  
pissé leurs plis dans le bu-  
reau d'urbanisme,  
environnement et travaux  
Communal
- Soit l'envoyer par cour-  
rier recommandé avec ac-  
cusé de réception au  
bureau précité.

- Soit les remettre au Prési-  
dent de la commission  
d'Appel d'Offres au début  
de la séance et avant l'ou-  
verture des plis.

- Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 6 du règlement  
de consultation

N° 8470/PA

ROYAUME DU MAROC  
Ministère  
de l'Agriculture,  
de la Pêche Maritime,  
du Développement Rural  
et des Eaux et Forêts  
Direction Régionale de  
l'Agriculture de la Région  
de Casablanca Settat  
Direction Provinciale  
de l'Agriculture  
de Casablanca  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 01 /DPA / 2020

Le 13/11/2020 à 10  
Heures, il sera procédé  
dans la salle de réunion de  
la Direction Provinciale de  
l'Agriculture de Casa-  
blanca sise 24 Rue  
Avesnes, Casablanca à  
l'ouverture des plis relatifs  
à l'appel d'offres sur offres  
de prix relatif à La réalisa-  
tion des enquêtes sur les  
prix au niveau des mar-  
chés de gros et détail, des  
abattoirs, des souks et des  
grandes et moyennes sur-  
faces de Casablanca, au  
profit de la Direction Pro-  
vinciale de l'Agriculture  
de Casablanca.lot unique.  
Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré au Service  
Support de la Direction  
Provinciale de l'Agricul-  
ture de Casablanca sise à  
24 Rue d'Avesnes,-Casa-  
blanca, il peut également  
être téléchargé à partir du  
portail des marchés pu-  
blics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le 17/11/2020 à 10  
Heures, il sera procédé  
dans la salle de réunion de  
la Direction Provinciale de  
l'Agriculture de Casa-  
blanca à l'ouverture des  
plus relatifs à l'appel d'of-  
fres sur offres de prix rela-  
tif au TRANSPORT  
D'ORGE SUBVENTIO-  
NEAU PROFIT DES  
ELEVEURS DE LA ZONE  
D'ACTION DE LA DI-  
RECTION PROVINCIALE  
DE L'AGRICULTURE DE  
CASABLANCA DANS LE  
CADRE DU PRO-  
GRAMME DE SAUVE-  
GARDE DU CHEPTEL  
AU TITRE DE L'ANNEE  
2020.LOT UNIQUE . Le  
dossier d'appel d'offres  
peut être retiré au Service  
Support de la Direction  
Provinciale de l'Agricul-  
ture de Casablanca sise à  
24-Rue d'Avesnes- Casa-

blanca, il peut également  
être téléchargé à partir du  
portail des marchés pu-  
blics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provi-  
soire est fixé à la somme  
de : Six Mille Dirhams (6  
000 Dhs).

L'estimation des coûts des  
prestations établie par le  
maître d'ouvrage est fixée  
à la somme de : Cinq Cent  
Soixante Dix Mille Deux  
cent Quarante Dirhams  
(570 240,00DHS).

Le contenu, la présenta-  
tion ainsi que le dépôt des  
dossiers des concurrents  
doivent être conformes  
aux dispositions des arti-  
cles 27, 29 et 31 du décret  
n° 2-12-349 relatif aux mar-  
chés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier  
recommandé avec accusé  
de réception au bureau  
précité ;
- Soit déposer contre récé-  
pissé leurs plis au Service  
Support de la Direction  
Provinciale de l'Agricul-  
ture de Casablanca ;
- Soit les remettre au prési-  
dent de la commission  
d'appel d'offres au début  
de la séance et avant l'ou-  
verture des plis ;
- Soit les transmettre, par  
voie électronique au ma-  
ître d'ouvrage via le por-  
tail des marchés publics  
[www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 9 du règlement  
de consultation.

- Il est exigé la production  
de la copie certifiée  
conforme à l'original du  
certificat d'agrément : D13  
: Etudes générales.

- Les entreprises non instal-  
lées au Maroc doivent  
fournir le dossier tech-  
nique tel que prévu par le  
règlement de consultation.

N° 8471/PA

ROYAUME DU MAROC  
Ministère de l'Agricul-  
ture, de la Pêche Mariti-  
me, du Développement Rural  
et des Eaux et Forêts  
Direction Régionale de  
l'Agriculture de la Région  
de Casablanca Settat  
Direction Provinciale de  
l'Agriculture  
de Casablanca  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT N°  
02 /DPA / 2020

Le 17/11/2020 à 10  
Heures, il sera procédé  
dans la salle de réunion de  
la Direction Provinciale de  
l'Agriculture de Casa-  
blanca sise 24 Rue  
Avesnes, Casablanca à  
l'ouverture des plus relatifs  
à l'appel d'offres sur offres  
de prix relatif au TRANSPORT  
D'ORGE SUBVENTIO-  
NEAU PROFIT DES  
ELEVEURS DE LA ZONE  
D'ACTION DE LA DI-  
RECTION PROVINCIALE  
DE L'AGRICULTURE DE  
CASABLANCA DANS LE  
CADRE DU PRO-  
GRAMME DE SAUVE-  
GARDE DU CHEPTEL  
AU TITRE DE L'ANNEE  
2020.LOT UNIQUE . Le  
dossier d'appel d'offres  
peut être retiré au Service  
Support de la Direction  
Provinciale de l'Agricul-  
ture de Casablanca sise à  
24-Rue d'Avesnes- Casa-

blanca, il peut également  
être téléchargé à partir du  
portail des marchés pu-  
blics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provi-  
soire est fixé à la somme  
de : Ving Mille Dirhams  
(20 000,00 DH).

L'estimation des coûts des  
prestations établie par le  
maître d'ouvrage est fixée  
à la somme de : Cinq Cent  
Soixante Dix Mille Deux  
cent Quarante Dirhams  
(570 240,00DHS).

Le contenu, la présenta-  
tion ainsi que le dépôt des  
dossiers des concurrents  
doivent être conformes  
aux dispositions des arti-  
cles 27, 29 et 31 du décret  
n° 2-12-349 relatif aux mar-  
chés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier  
recommandé avec accusé  
de réception au bureau  
précité ;
- Soit déposer contre récé-  
pissé leurs plis au Service  
Support de la Direction  
Provinciale de l'Agricul-  
ture de Casablanca ;
- Soit les remettre au prési-  
dent de la commission  
d'appel d'offres au début  
de la séance et avant l'ou-  
verture des plis ;
- Soit les transmettre, par  
voie électronique au ma-  
ître d'ouvrage via le por-  
tail des marchés publics  
[www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 9 du règlement  
de consultation.

- Il est exigé la production  
de la copie certifiée  
conforme à l'original du  
certificat d'agrément : D13  
: Etudes générales.

- Les entreprises non instal-  
lées au Maroc doivent  
fournir le dossier tech-  
nique tel que prévu par le  
règlement de consultation.

N° 8472/PA

ROYAUME DU MAROC  
OFFICE NATIONAL DE  
L'ELECTRICITE ET DE  
L'EAU POTABLE (ONEE)  
Branche Eau  
DIRECTION REGIONAL  
DU NORD  
AEP DES DOUARS  
RELEVANT  
DES COMMUNES  
TERRITORIALES BAB  
BERRED, BNI RZINE,  
BNI SELMANE (2EME  
TRANCHE) ET BNI  
SALEH ET AOUNNANE  
A PARTIR DE LA NAPPE  
DE BOUHMED -  
PROVINCE

DE CHEFCHAOUEN-  
LOT 10 : CONDUITES  
DISTRIBUTION  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
NATIONALN° 142  
DR9/CE/A/2020

La Direction Régional du  
Nord de l'ONEE-Branche  
Eau, sise 6, Rue Melilla,  
Castilla, à Tanger lance le  
présent appel d'offres qui  
concerne l'AEP des douars  
relevant des communes  
Territoriales BAB BER-  
RED, BNI RZINE, BNI  
SELMANE (2ème tranche)  
BNI SALAH et AOUN-  
NANE à partir de la nappe  
de BOUHMED (Province  
de CHEFCHAOUEN). Lot N°10  
: Conduites Distribution  
Les travaux objet du pré-  
sent appel d'offres seront  
financés par la Kreditans-

talt für Wiederaufbau  
(KfW).  
Les travaux objet du pré-  
sent appel d'offres seront  
financés par la coopéra-  
tion financière Marocco-  
Allemande à travers la  
Kreditanstalt für Wiede-  
raufbau (KfW) sous ré-  
serve de la signature des  
accords de financement  
par les autorités compé-  
tentes

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 10 du règle-  
ment de la consultation.  
L'estimation du coût des  
prestations s'élève à 35  
419 284.00 DH TTC. Cette  
estimation reste indicative  
et ne constitue pas un  
montant maximum.

Le montant du cautionne-  
ment provisoire est fixé  
à354.200,00 DH ou son  
équivalent en devise libre-  
ment convertible.

Le dossier de consultation  
(RCDP, RCDG, CCAFP,  
CCAFG, CCTP, Définition  
et Bordereau des Prix) est  
consultable et téléchargea-  
ble sur le portail des mar-  
chés publics à l'adresse :  
<https://www.marchespublics.gov.ma>

Les cahiers généraux et le  
règlement des achats de  
l'ONEE sont consultables  
et téléchargeables à partir  
du site des achats de  
l'ONEE-Branche Eau à  
l'adresse :  
<http://www.onep.ma/>  
(Espace Entreprise – ru-  
brique Achats).

En cas d'envoi du dossier  
de consultation par la  
poste à un candidat, sur sa  
demande écrite et à ses  
frais, l'ONEE-Branche Eau  
n'est pas responsable d'un  
quelconque problème lié à  
la réception du dossier par  
le destinataire.

Les plis des concurrents,  
établis et présentés  
conformément aux pres-  
criptions du règlement  
de la consultation, doi-  
vent être :

- Soit déposés contre récé-  
pissé au Bureau d'Ordre  
de la Direction Régionale  
du Nord, 6, Rue Melilla,  
Castilla, Tanger, avant la  
date et l'heure fixées pour  
la séance d'ouverture des  
plis.
- Soit envoyés par courrier  
recommandé avec accusé  
de réception au Bureau  
d'Ordre de la Direction  
Régionale du Nord, 6, Rue  
Melilla, Castilla, Tanger,  
avant la date et heure de la  
séance d'ouverture des  
plis.
- Soit remis à la commis-  
sion d'appel d'offres en  
début de la séance d'ou-  
verture des plis.

L'ouverture des plis aura  
lieu le Mercredi  
11/11/2020 à 10h00 à la  
Direction Régionale du  
Nord de l'ONEE Branche  
eau, 6, Rue Melilla, Cas-  
tilla, Tanger.

Les demandes d'éclaircis-  
sement doivent être for-  
mées uniquement sur le  
portail des marchés pu-  
blics

N° 8473/PC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)  
Branche Eau  
DIRECTION REGIONALE DU TENSIFT  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT-  
N°106/DR2/2020

La Direction Régionale du Tensift de l'ONEE-Branche Eau, sise à Marrakech, lance le présent appel d'offres qui concerne la gestion de la Station d'épuration des eaux usés d'Essaouira.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

Cette consultation est ouverte uniquement aux petites et moyennes entreprises telles que définies par l'article n°1 de la loi n°53-00 formant charte de la petite et moyenne entreprise.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 199 944,00 DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 3 000,00 DH.

Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu le Jeudi 19 Novembre 2020 à 09 :30 heures à la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech.

Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics.

N° 8474/PC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)  
Branche Eau  
DIRECTION REGIONALE DU TENSIFT  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT-  
N°104/DR2/2020

La Direction Régionale du Tensift de l'ONEE-Branche Eau, sise à Marrakech, lance le présent appel d'offres qui concerne la gestion des stations de pompage aux centres Sidi Abdellah Ghiate, Ghmate, Amizmiz, Tazart, Talat N'Yaacoub et Tamslohte - Province d'Al Haouz -

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 1 352 670,00 DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 13600,00 DH.

Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse :

<https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le dossier de consultation est remis gratuitement aux candidats.

En cas d'envoi du dossier de consultation par la poste à un candidat, sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE-Branche Eau n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz BP : 631-Marrakech, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu le Jeudi 19 Novembre 2020 à 09 heures 30 mn à la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, sis à l'adresse sus indiquée.

Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à

partir du site internet des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma> (Espace entreprise - rubrique Achats)

N° 8475/PC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)  
Branche Eau  
DIRECTION REGIONALE DU TENSIFT  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N°107/DR2/2020

La Direction Régionale du Tensift de l'ONEE-Branche Eau, sise à Marrakech, lance le présent appel d'offres qui concerne : Travaux de maintenance des équipements hydromécaniques, mécaniques et pneumatiques au niveau des ouvrages relevant du secteur de production SAFI - ESSAOUIRA - BAHIRA (SP2/2).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 700 000,00 DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 7 000,00 DH.

Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse :

<https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz BP : 631-Marrakech, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- soit remis à la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu le Jeudi 19 Novembre 2020 à 09h :30 à la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, sis à l'adresse sus indiquée.

Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma> (Es-

pace entreprise - rubrique Achats)

N° 8476/PC

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE  
DE L'EDUCATION  
NATIONALE  
DE LA FORMATION  
PROFESSIONNELLE  
DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPERIEUR  
ET DE LA RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE  
AREF MARRAKCH -  
SAFI  
DIRECTION D'EL  
KELAA DES SRAGHNA  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRE OUVERT  
SUR OFFRES DE PRIX  
N° 14/INV/2020

Le 10/10/2020 à 10 H, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna relevant de l'AREF Marrakech -Safi, avenue Youssef Ibn Tachfine à El Kelaa des Sraghna, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offres de prix pour : Etudes géotechniques et contrôle de la qualité des matériaux des travaux de construction des salles de préscolaire aux écoles primaires relevant de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna séparé en quatre lots :

- Lot N°01 : Dix huit (18) salles de préscolaire.

- Lot N°02 : Seize (16) salles de préscolaire.

- Lot N°03 : Quinze (15) salles de préscolaire.

- Lot N°04 : Treize (13) salles de préscolaire.

Les dossiers d'appel d'offre peuvent être retirés du Service des Affaires Administratives et Financières - Bureau des marchés - de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

- Lot N°01 : (1 500,00 DH) Mille Cinq Cent Dirhams.

- Lot N°02 : (1 300,00 DH) Mille Trois Cent Dirhams.

- Lot N°03 : (1 200,00 DH) Mille Deux Cent Dirhams.

- Lot N°04 : (1 000,00 DH) Mille Dirhams.

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage (T.T.C) est fixé à la somme de :

- Lot N°01 : (60 480,00 DH) Soixante Mille Quatre Cent Quatre Vingt Dirhams.

- Lot N°02 : (53 760,00 DH) Cinquante Trois Mille Sept Cent Soixante Dirhams.

- Lot N°03 : (50 400,00 DH) Cinquante Mille Quatre Cent Dirhams.

- Lot N°04 : (43 680,00 DH) Quarante Trois Mille Six Cent Quatre Vingt Dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret

2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des Affaires Administratives et Financières - Bureau des marchés - de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna;

- soit les déposer contre récépissé au bureau précité;

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les transmettre par voie électronique dans le portail des marchés publics.

- Les certificats de qualification délivré par le ministère de l'équipement, du transport et de la logistique dans l'activité des études géotechniques : qualification 1.1 et pour l'activité du contrôle de qualité : qualification 2.1.

- Pour les candidats étrangers, les certificats de qualifications ne sont pas exigés, ils doivent produire un dossier technique composé d'une note sur les moyens humains et techniques et des attestations de références.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 8477/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE  
DE L'EDUCATION  
NATIONALE  
DE LA FORMATION  
PROFESSIONNELLE  
DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPERIEUR  
ET DE LA RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE  
AREF MARRAKCH -  
SAFI  
DIRECTION  
D'EL KELAA  
DES SRAGHNA  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRE OUVERT  
SUR OFFRES DE PRIX N°  
15/INV/2020

Le 10/10/2020 à 11 H, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna relevant de l'AREF Marrakech -Safi, avenue Youssef Ibn Tachfine à El Kelaa des Sraghna, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offres de prix pour :

Etudes géotechniques et contrôle de la qualité des matériaux des travaux de renouvellement des salles en préfabriqué aux écoles primaires relevant de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna séparé en cinq lots :

- Lot n°01 : de Dix neuf (19) salles ;

- Lot n°02 : de Seize (16) salles ;

- Lot n°03 : de Quinze (15) salles ;

- Lot n°04 : de Treize (13) salles ;

- Lot n°05 : de Sept (07) salles.

Les dossiers d'appel d'offre peuvent être retirés du Service des Affaires Administratives et Financières - Bureau des marchés - de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

- Lot N°01 : (1 600,00 DH) Mille Six Cent Dirhams.

- Lot N°02 : (1 400,00 DH) Mille Quatre Cent Dirhams.

- Lot N°03 : (1 200,00 DH) Mille Deux Cent Dirhams.

- Lot N°04 : (1 000,00 DH) Mille Dirhams.

- Lot N°05 : (800,00 DH) Huit Cent Dirhams.

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage (T.T.C) est fixé à la somme de :

- Lot N°01 : (68 400,00 DH) Soixante Huit Mille Quatre Cent Dirhams.

- Lot N°02 : (57 600,00 DH) Cinquante Sept Mille Six Cent Dirhams.

- Lot N°03 : (54 000,00 DH) Cinquante Quatre Mille Dirhams.

- Lot N°04 : (46 800,00 DH) Quarante Six Mille Huit Cent Dirhams.

- Lot N°05 : (31 500,00 DH) Trente et Un Mille Cinq Cent Dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des Affaires Administratives et Financières - Bureau des marchés - de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna;

- soit les déposer contre récépissé au bureau précité;

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les transmettre par voie électronique dans le portail des marchés publics.

- Les certificats de qualification délivré par le ministère de l'équipement, du transport et de la logistique dans l'activité des études géotechniques : qualification 1.1 et pour l'activité du contrôle de qualité : qualification 2.1.

- Pour les candidats étrangers, les certificats de qualifications ne sont pas exigés, ils doivent produire un dossier technique composé d'une note sur les moyens humains et techniques et des attestations de références.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 8478/PA



Office NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau DIRECTION REGIONALE DES PROVINCES SAHARIENNES AEP DU VILLAGE DE PECHEURS LA-BOUIRDA LOT N°2 : RESERVOIR SURELEVE 200m3 AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT- N°28/DR8/D/2020 Séance Huis clos

La Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE-Branche Eau, sise à Laâyoune, lance le présent appel d'offres qui concerne l'AEP du village de pêcheurs LABOURDA, Lot n°2 : Réservoir surélevé. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 7.514.400,00DH TTC. Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 75 200DH.

Le dossier d'appel d'offres est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marches-publics.gov.ma/>.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante :

- Bureau d'ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune, Tel : 0528 89 36 56-Fax : 0528 89 24 93.

Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats. En cas d'envoi du dossier d'appel d'offres par la poste à un candidat, sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE-Branche Eau n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE-Branche Eau Quartier Administratif, BP N° 22, Avenue de la Mecque - Laâyoune. avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE-Branche Eau Quartier Administratif, BP N° 22, Avenue de la Mecque - Laâyoune avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture à huis clos des plis aura lieu le 12 Novembre 2020 à partir de 10 H[heure locale] à la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter : Service Achats de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune, Tel : 0528 89 36 56-Fax : 0528 89 24 93.

N° 8479/PC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)

Branche Eau DIRECTION REGIONALE DES PROVINCES SAHARIENNES ACQUISITION DES PRODUITS DE DESSALEMENT (SEQUENTRANT) AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT- N° 29/DR8/I/2020 Séance huis clos

La Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE-Branche Eau, sise à Laâyoune, lance le présent appel d'offres qui concerne : Acquisition des produits de dessalement (séquentrant).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 2.280.000,00 DH TTC. Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 22.800DH.

Le dossier d'appel d'offres est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marches-publics.gov.ma/>.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante :

- Bureau d'ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune, Tel : 0528 89 36 56-Fax : 0528 89 24 93.

Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.

En cas d'envoi du dossier d'appel d'offres par la poste à un candidat, sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE-Branche Eau n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, BP N° 22, Avenue de la Mecque - Laâyoune. avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, BP N° 22, Avenue de la Mecque - Laâyoune avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

Les échantillons exigés doivent être :

- soit déposés contre récépissé à Bureau d'Ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, BP N° 22, Avenue de la Mecque - Laâyoune plus tard à 16 h du jour ouvrable précédant la date fixée pour la séance d'ouverture des plis.

- soit remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance publique d'ouverture des plis

L'ouverture huis clos des plis aura lieu le 12 Novembre 2020 à partir de 10 H[heure locale] à la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter : Service Achats

de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune, Tel : 0528 89 36 56-Fax : 0528 89 24 93.

N° 8480/PC

Office NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)

Branche Eau DIRECTION REGIONALE DES PROVINCES SAHARIENNES Acquisition des produits de nettoyage chimique des membranes (Produits CIP)

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT- N°30/DR8/I/2020 Séance huis clos

La Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE-Branche Eau, sise à Laâyoune, lance le présent appel d'offres qui concerne : L'acquisition des produits de nettoyage chimique des membranes (Produits CIP). Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 720.000,00DH TTC. Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 7 200DH.

Le dossier d'appel d'offres est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marches-publics.gov.ma/>.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante :

- Bureau d'ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune, Tel : 0528 89 36 56-Fax : 0528 89 24 93.

Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.

En cas d'envoi du dossier d'appel d'offres par la poste à un candidat, sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE-Branche Eau n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre

de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, BP N° 22, Avenue de la Mecque - Laâyoune. avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, BP N° 22, Avenue de la Mecque - Laâyoune avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture huis clos des plis aura le 12 Novembre 2020 à partir de 10 H[heure locale] à la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter : Service Achats de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune, Tel : 0528 89 36 56-Fax : 0528 89 24 93.

N° 8481/PC

Office NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)

Branche Eau DIRECTION REGIONALE DES PROVINCES SAHARIENNES Travaux d'entretien du réseau de distribution d'eau potable au centre de DAKHLA.

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT- N°31/AM8/2/2020 Séance huis clos

La Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE-Branche Eau, sise à Laâyoune, lance le présent appel d'offres qui concerne : Travaux d'entretien du réseau de distribution d'eau potable au centre de DAKHLA.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 1.440.000,00DH TTC. Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 14.400DH.

Le dossier d'appel d'offres est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marches-publics.gov.ma/>.

marchespublics.gov.ma/. Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante :

- Bureau d'ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune, Tel : 0528 89 36 56-Fax : 0528 89 24 93.

Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.

En cas d'envoi du dossier d'appel d'offres par la poste à un candidat, sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE-Branche Eau n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, BP N° 22, Avenue de la Mecque - Laâyoune. avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, BP N° 22, Avenue de la Mecque - Laâyoune avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture huis clos des plis aura lieu le 12 Novembre 2020 à partir de 10 H[heure locale] à la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter : Service Achats de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune, Tel : 0528 89 36 56-Fax : 0528 89 24 93.

N° 8482/PC

**Empire Stone SARLAU Constitution**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 01-07-2020, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :  
 Dénomination : « Empire Stone » SARLAU  
 Objet de la société : Travaux tous corps d'Etat  
 Siège social : 42, Avenue des Forces Auxiliaires 1er étage Hay Raja Casablanca  
 Capital social : 100.000,00 DH divisé en 1000 parts de 100 DH chacune, totalement libérées et attribuées à l'associé unique M. Adiane Soufiane.

La durée de la société est fixée à 99 ans à compter du jour de sa constitution définitive.  
 Gérance : La société sera gérée par M. Adiane Soufiane gérant unique.  
 Le dépôt légal a été effectué au Centre régional d'investissement de Casablanca RC N° 474107.  
**N° 8693/PA**

**Confiserie Festival SARLAU Constitution**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 16-09-2020, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :  
 Dénomination : « Confiserie Festival » SARLAU  
 Objet de la société : Fabrication et distribution de tous produits de confiserie et de la biscuiterie  
 Siège social : 42, Avenue des Forces Auxiliaires 1er étage Hay Raja Casablanca  
 Capital social : 100.000,00 DH divisé en 1000 parts de 100 DH chacune, totalement libérées et attribuées à l'associé unique M. Hayda Hassan.

La durée de la société est fixée à 99 ans à compter du jour de sa constitution définitive.  
 Gérance : La société sera gérée par M. Hayda Hassan gérant unique.  
 Le dépôt légal a été effectué au Centre régional d'investissement de Casablanca RC N° 474033.  
**N° 8694/PA**

**FIDUCIAIRE AL MOUAHIDINE, 149 AVENUE LALLA YACOUT 6EME ETAGE BUREAU 183-184 - CASABLANCA TEL / 06-61-97-22-09 CONSTITUTION DE LA STE OLA GLASS SARL AU**

Il a été établi les statuts d'une société SARL AU ayant les caractéristiques suivantes :  
 Dénomination : OLA GLASS SARL AU  
 Objet : Import & Export accessoires de verres  
 Siège social : 10 rue Liberté 3ème étage Appt 05-Casablanca

Durée : 99 années à compter du jour de sa constitution  
 Capital social : 100.000,00 DHS divisé en 1000 parts sociales de 100 DHS chacune souscrites et libérées comme suit :  
 M. Souhail Halhoul : 1000 parts  
 Total des parts : 1000 parts  
 Année sociale : Du 1er janvier au 31 Décembre.  
 Gérance : La société a nommé M. Souhail Halhoul comme gérant de la société.  
 Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casa le 13/10/2020 sous le n°475459.  
**N° 8695/PA**

**ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PREFECTURE DE MOHAMMEDIA SECRETARIAT GENERAL D.B.M./SM AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DES PRIX N°07/2020/BG**

Le Jeudi 12 Novembre 2020 à 10 Heures, il sera procédé, dans les bureaux de Secrétaire Général de la Préfecture de Mohammedia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix, pour : Achat de carburant au profit de la Préfecture de Mohammedia (Lot unique)  
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés, Division du budget et marchés Préfecture Mohammedia, BD Yacoub El Mansour Mohammedia et il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).  
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cinq cent cinquante quatre mille quatre cents dhs TTC (554.400,00 dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2.12.349 relatif aux marchés publics.  
 Les concurrents peuvent :  
 - Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.  
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés, Division du budget et marchés Préfecture Mohammedia, BD Yacoub El Mansour Mohammedia.  
 - Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
 - Le dépôt des plis et des offres peuvent effectués par voie électronique.  
 Les pièces justificatives à

fournir sont celles prévues par l'article 08 du règlement de consultation.  
**N° 8483/PA**

**OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau DIRECTION REGIONALE DU TENSIFT AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°109/DR2/2020 Séance publique**

La Direction Régionale du Tensift de l'ONEE-Branche Eau, sise à Marrakech, lance le présent appel d'offres qui concerne le Renforcement de l'AEP du centre IMINTANOUT à partir d'un nouveau forage, Lot : Génie Civil  
 Le financement du projet objet du présent appel d'offres sera assuré par la Banque Européenne d'Investissement (BEI6).  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.  
 L'estimation du coût des prestations s'élève à 870 000,00 DH TTC.  
 Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 8 700,00 DH.  
 Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.  
 Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :  
 - Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.  
 - Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.  
 Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE-Branche

Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma> (Espace entreprise - rubrique Achats)  
**N° 8484/PC**

**OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau DIRECTION REGIONALE DU TENSIFT AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°110/DR2/2020**

La Direction Régionale du Tensift de l'ONEE-Branche Eau, sise à Marrakech, lance le présent appel d'offres qui concerne : Réparation des conduites de diamètre inférieur ou égal à 400 mm au niveau des ouvrages relevant du secteur de production SP2/2.  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.  
 L'estimation du coût des prestations s'élève à 399 999,00 DH TTC.  
 Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 4 000,00 DH

Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.  
 Le dossier de consultation est remis gratuitement aux candidats.  
 En cas d'envoi du dossier de consultation par la poste à un candidat, sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE-Branche Eau n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire.  
 Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :  
 - soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.  
 - soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau

d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz BP : 631 - Marrakech, avant la date et heure de la séance d'ouverture des plis.  
 L'ouverture des plis aura lieu le Jeudi 19 Novembre 2020 à 09, 30 minutes à la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, sis à l'adresse sus indiquée.  
 Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics.  
 Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma> (Espace entreprise - rubrique Achats).  
**N° 8485/PC**

**Avis d'appels d'offres ouvert**

Il sera procédé au siège de la Direction provinciale de SIDI IFNI relevant de l'AREF Région Guelmim/Oued Noun, Sis à Avenue lalla Abella (Route du Port) sidi ifni, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouvertes suivants :

**Avis d'appels d'offres ouvert**

**Majoration Ou Rabais**

N° AOO	OBJET	CAUTION PROVISOIRE EN DHS	ESTIMATION EN DHS TTC	DATE/HEURES OUVERTURE	AGREMENT demandé
56/2020/INV-IFNI (AU RABAIS OU MAJORATION)	TRAVAUX DE DEMOLITION ET DE RECONSTRUCTION DE S/S AL JABAL AL AKHDAR CENTRE MESTI, RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI AREF GUELMIM OUED NOUN	65 000.00 (SOIXANTE CINQ MILLE DHS).	2.639.845,20 DH (DEUX MILLIONS SIX CENT TRENTE-NEUF MILLE HUIT CENT QUARANTE-CINQ DIRHAMS ET VINGT CENTIMES)	11/11/2020 à 10H30	[A2] 4
57/2020/INV-IFNI (AU RABAIS OU MAJORATION)	TRAVAUX D'ELECTRIFICATION ET DE BRANCHEMENT DE 2° CATEGORIE à 22kv DU LYCEE QUALIFIANT AIT ERKHA, COMMUNE AIT ERKHA, RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI-AREF DE GUELMIM OUED NOUN	25 000.00DH (VINGT CINQ MILLE DIRHAMS).	1.054.490,06 DH TTC (UN MILLION CINQUANTE QUATRE MILLE QUATRE CENT QUATRE VINGT DIX DIRHAMS ET SIX CENTIMES TTC).	11/11/2020 à 11H30	Attestations MT

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

- Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès du bureau des marchés au siège de la Direction provinciale de sidi ifni l'AREF Région Guelmim/Oued Noun ou téléchargés à partir du portail des marchés publics de l'état : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

- Les concurrents peuvent Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la Direction provinciale de sidi ifni l'AREF Région Guelmim/Oued Noun

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n° :20-14 du 04/09/2014

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues dans le règlement de consultation de chaque appel d'offre.

la Direction provinciale du MEN FP ES RS de SIDI IFNI  
 Avenue lalla Abella (Route du Port) sidi ifni . Tel 05-28-87-69-68 Fax 05-28-78-04-68





07.00 : Lecture du Saint Coran + Douaa  
 07.05 : Bulletin météo  
 07.10 : Tinoubka (Documentaire amazigh)  
 07.40 : Arrouad  
 08.40 : Atfalouna - R  
 09.40 : Amoudou  
 10.40 : Hayati  
 11.30 : Serba  
 12.00 : Oussrati - Inédit  
 13.00 : JT Addahira + Météo  
 13.20 : Aaz Lmedina  
 14.00 : JT en Amazigh + JT en Espagnol  
 14.40 : Mardi Mimtou  
 15.00 : Parlement - Chambre des représentants  
 18.00 : Atfalouna - Inédit  
 19.00 : JT en Français  
 19.20 : Mrehba  
 Bi Shabi - R  
 19.50 : Hanan Nit  
 20.00 : Oyoun Ghaima  
 20.30 : Serba  
 21.00 : JT Principal + Météo  
 21.50 : Alf Mrehba (Rabat)  
 22.50 : Ichaa Mamlaka



23.50 : Dernier bulletin d'information  
 00.10 : Kadaya wa ara'e - R  
 01.10 : Arrouad  
 02.10 : Moudawala - R  
 03.10 : Tinoubka (Documentaire amazigh)  
 03.40 : Mrehba Bi Shabi - R  
 04.10 : Oyoun Ghaima - R  
 04.40 : Serba - R  
 05.10 : Hayati - R  
 06.00 : Amoudou - R



05:55:00 : RELIGIEUX : CORAN AVEC LAUREATS MAWAHIB TAJWID AL QOR'AN  
 06:00:00 : MAGAZINE : CH'HIWAT BLADI  
 06:30:00 : MAGAZINE : BEST OF SABAHYAT 2M  
 07:25:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL  
 07:35:00 : SERIE : HOSSEIN & SAFIA  
 08:45:00 : MAGAZINE : SAYIDAT SHOPPING  
 09:30:00 : SERIE : NAYDA F DOUWWAR  
 10:00:00 : CH'HIWA MA3A CHOUMICHA  
 10:10:00 : FEUILLETON : MASSIR ASSIA  
 10:45:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL  
 11:00:00 : SABAHYAT 2M  
 12:00:00 : SERIE : AL BAHJA... TANI  
 12:30:00 : MAGAZINE : WHNA FL'AUTOROUTE  
 12:35:00 : NEWS : BULLETIN METEO  
 12:45:00 : AL AKHBAR  
 13:10:00 : SPORT : MOUJAZ RIYADI  
 13:20:00 : FEUILLETON : MIN AJLI IBNI  
 14:10:00 : NEWS : ECO NEWS  
 14:15:00 : NEWS : JOURNAL AMAZIGH  
 14:25:00 : FEUILLETON : BAYNA NARAYNE  
 15:45:00 : FEUILLETON : BENT BLADI  
 16:10:00 : FEUILLETON : MASSIR ASSIA  
 17:35:00 : MAGAZINE : JUST FOR LAUGHS  
 17:55:00 : DESSIN ANIME : GLUMPERS  
 18:00:00 : DESSIN ANIME : NONO FOREST  
 18:05:00 : DESSINS ANIMES  
 18:30:00 : CH'HIWA MA3A CHOUMICHA  
 18:40:00 : MAGAZINE : POP UP  
 18:45:00 : FEUILLETON : RAHINAT AL HOUB  
 19:30:00 : FEUILLETON : AL WA3D  
 20:15:00 : NEWS : INFO SOIR  
 20:35:00 : SPORT : QUE DU SPORT  
 20:40:00 : MAGAZINE : WHNA FL'AUTOROUTE  
 20:45:00 : NEWS : BULLETIN METEO  
 20:45:00 : ECO NEWS  
 21:10:00 : MAGAZINE : WHNA FL'AUTOROUTE  
 21:10:00 : NEWS : BULLETIN METEO  
 21:15:00 : NEWS : AL MASSAIYA  
 21:40:00 : MAGAZINE : LAHBIBA OUMMI : SAADIA EL BATTACHE  
 22:35:00 : MAGAZINE : 2M MAG  
 23:30:00 : FEUILLETON : MIN AJLI IBNI  
 00:15:00 : TELEFILM : ANNIYA TAGHLAB  
 01:45:00 : MAGAZINE : RACHID SHOW  
 03:15:00 : FEUILLETON : AZZA3IMA  
 04:20:00 : FEUILLETON : RAHINAT AL HOUB  
 04:55:00 : FEUILLETON : AL WA3D



05h00 MATINALE RADIO AR  
 07h00 Matinales Infos  
 08h00 « Sabahiyat l akhbar »  
 10h00 Matinales Infos (rediff.)  
 11h05 Emission « Hyati »  
 12h05 Emission « Eco Débat »  
 13h00 « Madar l akhbar »  
 15h05 Emission «Moutir lil jadal»  
 16h00 Edition AR (16-17h)  
 17h05 Emission « On S'dit Tout »  
 18h05 Emission « Binatna »  
 19h00 Soir Info : informations en français  
 20h00 « Ghorfat l akhbar »  
 21h35 « Mina Lqahira »  
 22h05 Emission «FBM lmowajaha»  
 23h00 « Soir Infos ar »  
 23h35 « Mina Lqahira »  
 00h05 « Débrief Rabat »



05h30 : Tfo  
 07h30 : Téléshopping  
 08h20 : Petits secrets en famille : Série  
 09h25 : Demain nous appartient : Série  
 10h00 : Les feux de l'amour : Série américaine  
 11h00 : Les 12 coups de midi : Jeu  
 12h00 : Journal  
 12h55 : La famille du péché : Téléfilm  
 14h35 : Tu ne m'échapperas pas : Téléfilm  
 16h05 : Quatre mariages pour une lune de miel  
 17h10 : Bienvenue chez nous : Divertissement  
 18h10 : Demain nous appartient : Série française  
 18h55 : Météo  
 19h35 : Journal  
 19h55 : C'est Canteloup : Divertissement  
 20h05 : Infidèle : Série  
 22h10 : Esprits criminels : Série



05h00 : Le 6h info  
 05h30 : Télématin : Magazine  
 08h30 : Amour, gloire et beauté : Série américaine  
 08h55 : Tout le monde a son mot à dire : Jeu



09h30 : Mot de passe : Jeu  
 10h15 : Les z'amours : Jeu  
 10h50 : Tout le monde veut prendre sa place : Jeu  
 12h00 : Journal  
 12h45 : La p'tite librairie : Magazine  
 12h55 : Ça commence aujourd'hui : Magazine  
 13h55 : Tennis : Roland-Garros : Demi-finales dames  
 17h40 : N'oubliez pas les paroles : Jeu  
 18h50 : Météo  
 19h00 : Journal  
 19h45 : Un si grand soleil : Série française  
 20h05 : Envoyé spécial : Magazine  
 22h05 : Complément d'enquête : Magazine  
 23h05 : 13h15, le dimanche  
 00h25 : Tout compte fait  
 02h00 : Rencontres sur la ligne Enoden : Documentaire  
 02h20 : Pays et marchés du monde : Série documentaire  
 02h30 : Mot de passe : Jeu  
 03h10 : Tout le monde veut prendre sa place : Jeu  
 03h55 : Les z'amours : Jeu.



05h00 : M6 music  
 05h55 : M6 boutique  
 09h00 : Desperate housewives : Série  
 11h45 : Le 12.45  
 12h35 : Scènes de ménages : Série française  
 13h00 : La sœur de la mariée : Téléfilm  
 15h00 : Incroyables transformations : Divertissement  
 15h30 : Les reines du shopping : Divertissement  
 17h40 : Tous en cuisine, en direct avec Cyril Lignac : Magazine  
 18h45 : Le 19.45, météo  
 19h25 : Scènes de ménages : Série française  
 20h05 : 9-1-1 : Série  
 21h50 : 9-1-1 : Série  
 01h20 : APB : Alerte d'urgence : Série américaine  
 02h05 : Les nuits de M6.



18h45 : Arte journal  
 19h05 : 28 minutes : Magazine  
 19h55 : Kidnapping : Série  
 22h40 : Eva : Film



00h20 : L'ivresse du pouvoir : Film  
 02h10 : Les renards de Berlin  
 02h55 : Arte regards



05h00 : Okoo  
 07h05 : Envie dehors  
 07h40 : Les témoins d'outre-mer  
 08h10 : Cap Sud-Ouest  
 08h45 : Mon grain de sel en Méditerranée  
 09h15 : Ailleurs en France  
 09h40 : Ensemble c'est mieux !  
 10h35 : L'info outre-mer  
 10h50 : Le 12-13  
 11h55 : Météo à la carte : Magazine  
 12h45 : Rex : Série italienne  
 15h10 : Des chiffres et des lettres : Jeu  
 15h40 : Personne n'y avait pensé !  
 16h15 : Slam : Jeu  
 17h00 : Questions pour un cham-



pion : Jeu  
 17h50 : Le 19-20  
 19h00 : Vu  
 19h20 : Plus belle la vie : Série  
 19h45 : Tout le sport  
 19h50 : Le journal de Roland-Garros.  
 20h05 : Commancheria : Film  
 21h50 : Giono, une âme forte : Documentaire  
 22h45 : Trois nuances de bleu : Documentaire  
 23h35 : Les enfants de la musique  
 02h00 : Le goût de l'espoir : Documentaire  
 02h55 : Voyages & délices  
 03h25 : Les matinales  
 03h55 : Questions pour un champion : Jeu.

Malgré la suspension de l'impression,  
les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès  
est gratuit à la presse citoyenne

## La presse nationale aux premiers rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

# Votre soutien, Notre avenir

La presse professionnelle,  
antivirus contre l'infox

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur





# Sport

## Liga Le Real et le Barça chutent

Défaite in extremis de Séville



Bonou égal à lui-même.

Le Real Madrid, leader du Championnat d'Espagne, et le Barça ont perdu pour la première fois cette saison (1-0) samedi contre Cadix et à Getafe, laissant l'Atlético Madrid de Luis Suarez seule équipe encore invaincue.

Avant le début de la Ligue des champions et à une semaine du premier clasico de l'année au Camp Nou, les deux grands d'Espagne ont perdu des matches similaires, contre deux équipes à leur portée. Auteur de son 150e but en Liga sur le terrain du Celta Vigo, Suarez a au contraire donné la victoire à l'Atlético (6e, 8 pts), désormais à deux longueurs du Real avec un match en moins.

Son équipe menée 1-0, Zinédine Zidane a bien essayé de tout changer à la mi-temps, avec quatre remplacements d'un coup, mais rien n'y a fait: le Real a été impuissant face aux Andalous lors de cette 6e journée du championnat - le 5e match pour le Real (1er, 10 pts, un match de moins).

"Il n'y a pas d'explication. S'ils marquent

deux ou trois buts en première période, on n'aurait pas pu se plaindre. Il n'y a pas d'excuses", a déclaré, lucide, l'entraîneur français après la rencontre.

Rien n'est à retenir de cette journée pour le tenant du titre, qui a vu son capitaine Sergio Ramos sortir sur blessure à la pause, avant de s'asseoir sur le banc avec une poche de glace au genou gauche. De quoi mettre un point d'interrogation sur sa présence mercredi pour la réception du Shakhtar Donetsk, première journée de Ligue des champions.

En revanche, c'est un jour historique pour Cadix, qui signe là la toute première victoire de son histoire sur le terrain du Real en Liga. Grâce à ces trois points, le club andalou (3e) partage avec le Real la tête du championnat, tout comme Getafe (2e) et Grenade (4e).

Plus tôt, l'Atlético Madrid s'est imposé sur la pelouse du Celta Vigo 2-0 grâce notamment à un but de sa recrue phare Luis Suarez, son 150e en 195 matches de Liga.

Associé pour la première fois à Diego Costa sur le front de l'attaque, l'Uruguayen a inscrit son 3e but de la saison sous son nouveau maillot des "Colchoneros" d'un tir du pied gauche (6e).

"J'ai aimé le mélange des deux" attaquants, a déclaré Diego Simeone, dont c'était la 200e victoire en championnat comme coach de l'Atlético. "Leurs caractéristiques font qu'ils peuvent jouer ensemble. Ils nous donnent de la force, de la présence et de la personnalité dans la surface".

Blessé à une jambe en début de seconde période, Diego Costa a toutefois été contraint de quitter prématurément son nouveau camp de l'attaque.

Il est fort probable que l'attaquant hispano-brésilien (32 ans) manque le voyage à Munich mercredi pour le premier match de Ligue des champions contre le Bayern.

Dans les arrêts de jeu, le Belge Yannick Carrasco, de la tête, a alourdi la marque et inscrit ainsi son premier but de la saison.

L'équipe de Diego Simeone, qui restait sur deux matches nuls consécutifs sans savoir (0-0), est invaincue après une victoire inaugurale 6-1 contre Grenade.

Les déboires du Real auraient pu faire les affaires du Barça, mais Lionel Messi et les siens ont été dépourvus d'idées à Getafe. Le club de la banlieue de Madrid a su maîtriser le match et a marqué par Jaime Mata, sur penalty (56e).

L'attaquant français Antoine Griezmann, avec un face-à-face gâché à la demi-heure de jeu, ou Lionel Messi en toute fin de match, aurait pu changer le cours du match. Mais l'addition aurait aussi pu être plus salée pour les hommes de Ronald Koeman, avec plusieurs occasions manquées par Getafe.

Plus tôt samedi, Séville s'est incliné à Grenade (1-0). En infériorité numérique pendant toute la deuxième période, l'équipe de Julen Lopetegui, qui ira mardi à Chelsea en C1, a tenu jusqu'à la 82e minute et un but de la tête de Yangel Herrera.

## Calcio : Le derby lombard pour l'AC Milan



Hakimi confirme au fil des matches.

Après le début de la semaine prochaine: outre les défaites de l'Inter et de l'Atalanta, la Lazio est aussi tombée de haut chez la Sampdoria (3-0) et la Juventus, à dix pendant une demi-heure, a abandonné deux points chez le promu Crotone (1-1), lanterne rouge avant le match.

Après l'ouverture du score par Crotone, sur un penalty transformé par Simy (12e), la recrue Chiesa avait fait ce qu'il fallait pour remettre les Turinois à flot en offrant l'égalisation à Alvaro Morata (21e).

Mais la soirée s'est moins bien poursuivie pour les deux. Chiesa a été sévèrement expulsé à l'heure de jeu pour une intervention en retard, alors que Morata après avoir touché le poteau sur une tête, s'est vu refuser par le VAR le but du 2-1 pour un hors-jeu limite.

Pirlo a de nouveau innové en titularisant des jeunes pousses (Frabotta, Portanova) et en offrant un 650e match en Serie A à Buffon, mais il n'a pas encore trouvé la bonne formule, à trois jours du coup d'envoi de la C1 à Kiev.

La Juve pointe à 4 points désormais de l'AC Milan, qui a continué son sans-faute grâce à Ibrahimovic: ses deux buts face à

l'Inter - son second doublé en deux matches joués en championnat - ont offert aux Rossoneri leur premier succès dans le derby depuis 2016 en championnat.

Face à une défense intéressante diminuée (Skriniar et Bastoni absents pour cause de Covid-19), il a fallu moins de vingt minutes à "Ibra" pour poser son empreinte, sur penalty (13e) puis à la conclusion d'un centre de Leao (16e).

Zlatan faisait alors signe à des supporters intéressés de se taire. Lesquels ont retrouvé un peu de voix quand Romelu Lukaku a réduit le score (29e), mais cela n'a pas suffi face à des Rossoneri irrésistibles depuis la reprise post-confinement en juin.

"Ce derby était très important, un derby que l'AC Milan n'avait plus gagné depuis quatre ans. J'avais faim, et je l'ai montré", a commenté la star suédoise de 39 ans.

"Il était épuisé, il m'a demandé à sortir mais je ne l'ai pas écouté! Son apport mental est fondamental", a dit à son sujet son entraîneur Stefano Pioli, rendant aussi hommage aux tifosi qui, par centaines, s'étaient retrouvés - masqués - autour du stade pour accueillir les joueurs.

Milan est désormais seul en tête après la gifle reçue par l'Atalanta à Naples. Les Na-

politains sont repartis de l'avant de la plus belle des manières après la défaite sur tapis vert contre la Juventus dont ils ont écopé pour ne pas être allés à Turin le 4 octobre, en raison de deux cas de Covid-19.

L'affaire n'est pas finie - les Napolitains ont fait appel - mais elle semble avoir décuplé l'envie des joueurs de Gennaro Gattuso, qui ont livré une première mi-temps de haut vol, malgré l'absence d'Insigne, blessé.

Un doublé du Mexicain Lozano et des buts de Politano et du Nigérien Osimhen ont assommé la "Dea" avant la pause. Pour célébrer son premier but en Serie A, Osimhen est allé montrer aux caméras un message de soutien à la mobilisation en cours dans son pays contre les violences policières.

De retour après trois mois d'absence, l'attaquant slovène de l'Atalanta Josip Ilicic n'a pu empêcher le naufrage de son équipe. De quoi inciter l'entraîneur bergamasque Gian Piero Gasperini à tirer le "signal d'alarme" dans la perspective de la Ligue des champions.

L'alarme est aussi activée du côté de la Lazio, qui, sans son buteur Ciro Immobile, suspendu, s'est écroulée chez la Sampdoria Gênes. Une deuxième défaite inquiétante avant de recevoir le Borussia Dortmund.

# Premiers pas de Hakim Ziyech avec Chelsea



L'international marocain Hakim Ziyech a fait samedi sa première apparition officielle en Premier League sous les couleurs de Chelsea, tenu en échec à Stamford Bridge par Southampton (3-3).

Entré en jeu à la 72<sup>e</sup> minute en remplacement de Mason Mount, l'attaquant marocain a fait ses premiers pas au championnat anglais après plusieurs semaines d'absence en raison d'une blessure au genou.

Blessé lors d'un match amical contre Brighton en pré saison, l'ancien joueur de l'Ajax Amsterdam avait signé son retour en compétition durant le match amical ayant opposé les Lions de l'Atlas aux Lions de la Teranga. L'attaquant avait délivré une passe décisive sur une balle arrêtée à Youssef El Arabi.

Dans son premier match officiel avec le club londonien, la star marocaine n'a pu aider ses coéquipiers à préserver l'avantage

des Blues qui menaient grâce à des buts de Timo Werner (15<sup>e</sup>, 28<sup>e</sup>) et Kai Havertz (59<sup>e</sup>).

Les Saints sont revenus au score dans les toutes dernières minutes grâce à un but de Jannik Vestergaard profitant des errements défensifs des joueurs de Frank Lampard.

En ne récoltant qu'un point à domicile, les Blues occupent la sixième place du classement avec un total de 8 points, à 5 unités du leader Everton.

## Éliminatoires de la CAN-2022

### Arbitrage malien pour le match Maroc-Centrafricain

La Confédération africaine de football (CAF) a désigné un corps arbitral malien pour officier le match Maroc-Centrafricain qui aura lieu le 13 novembre prochain, pour le compte de la 3<sup>e</sup> journée (groupe E) des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN), prévue au Cameroun en 2022, a annoncé la Fédération Royale marocaine de football (FRMF).

Les arbitres maliens désignés sont Boubou Traore, arbitre central, qui sera assisté par Baba Yomboliba et Drissa Kamory Niare respectivement premier et deuxième arbitres-assistants, a précisé la FRMF dans un communiqué publié sur son site internet.

Cette rencontre se jouera au Complexe sportif Mohammed V de Casablanca à 20h00.

S'agissant du match Centrafricain-Maroc, comptant pour la 4<sup>ème</sup> journée des éliminatoires et qui se jouera quatre jours plus tard (17 novembre/14h00), la CAF a désigné un trio arbitral des Iles Maurice, composé de Ahmad Intehaz Heeralall, arbitre central, qui sera assisté par Ram Babajee et Jean Marc Jeff Pithia, respectivement, premier et deuxième arbitres-assistants, a ajouté la même source.

Le groupe E comprend également le Burundi et la Mauritanie. Après les deux premières journées des éliminatoires, les Lions de l'Atlas sont leaders de cette poule (4 pts, +3) suivis de la Mauritanie (4 pts, +2). La sélection Centrafricaine est troisième (3 pts, 0) devant le Burundi, dernier du classement (0 pt, -5).

## De retour en DI, le Chabab Mohammédia affiche de grandes ambitions

Après une absence d'environ 18 ans de la première division, dont 7 ans chez les amateurs, l'équipe de Chabab Mohammédia a désormais retrouvé sa place naturelle et affiche de grandes ambitions pour la saison prochaine.

Le Chabab Mohammédia, qui s'était illustré aux niveaux national et arabe en remportant la Coupe maghrébine en 1972, la Coupe du Trône en 1975 et le championnat national en 1980, a vu l'émergence de stars ayant marqué l'histoire du football national à l'instar d'Ahmed Faras, Aassila, Hadadi et les frères Arraad de même qu'il a constitué une école à part entière grâce notamment à Mohamed Ait Menna et Abdélkader Al Khemiri. Il ambitionne de faire revivre ses gloires d'antan et de reprendre sa place parmi les clubs de l'élite du football national.

A cet égard, le président de Chabab Mohammédia, Hicham Ait Menna, a indiqué, dans une déclaration à la MAP, qu'après le retour du club de la ville des fleurs à la division de l'élite, l'objectif est désormais de revoir le plafond des ambitions et des défis en s'engageant à jouer des rôles de premier plan dans le championnat professionnel de la première division.

Il a, à cet égard, affirmé que l'équipe dirigeante du club a mis en place une feuille de route précise qui consistait en sa première phase à retrouver le championnat élite, ajoutant que la 2<sup>e</sup> phase concerne essentiellement la préparation d'une équipe forte et compétitive capable de conquérir des titres d'autant plus que les 7 ans passés au championnat amateur ont grandement affecté le moral du Chabab Mohammédia puisque le club a perdu une grande partie de sa base de supporters.

Évoquant les perspectives d'avenir du club, M. Ait Menna a fait savoir que le projet adopté par la direction comporte plusieurs chantiers qui concernent en particulier la formation des joueurs encadrée par le technicien Hamidou Al Ouarka, en passant par la relance de l'école du club, une pépinière de talents pour renforcer les rangs de l'équipe dans les quatre prochaines années avec des joueurs originaires de la ville de Mohammédia, relevant que la force de l'équipe a toujours été les joueurs issus des quartiers de la ville, qui représentaient 70% de sa composition et qui défendent ardemment ses couleurs.

Le volet technique du projet concerne la création d'une équipe espoir encadrée par l'ancien international Noureddine Ziyati, a-t-il indiqué, soutenant que cette équipe sera une large base pour former des joueurs talentueux.



Et d'ajouter que pour mener à bien ce projet, le club a nommé l'expert international Hassan Hormatallah comme superviseur général de l'équipe, notant que Hormatallah est l'un des principaux cadres nationaux en matière de formation avec une grande expérience au Maroc et à l'étranger, notamment comme directeur technique des équipes nationales à la Fédération Royale marocaine de football, directeur général au Raja en plus de plusieurs passages comme entraîneur dans certains pays du Golfe, comme le Qatar, les Emirats arabes unis et le Sultanat d'Oman.

Il a aussi indiqué que le cadre national Amine Benhachem a été maintenu dans son poste d'entraîneur puisqu'il a rempli sa première mission consistant à rejoindre la première division, ajoutant que grâce à son expérience, il est capable de relever les défis de la prochaine étape.

Il a, par ailleurs, fait savoir que l'entraîneur et le superviseur général s'attendent actuellement à

mettre en place une composition susceptible de concrétiser les aspirations et chercher à recruter des joueurs capables de donner une valeur ajoutée, rappelant que l'équipe a réussi à recruter le joueur Mohamed Al Mourabit en provenance de l'Olympique Safi.

M. Ait Menna a d'autre part estimé que le développement du niveau de la pratique footballistique au sein du Chabab Mohammédia est tributaire d'infrastructures de qualité, faisant remarquer que le stade Al Bachir après sa rénovation représente une fierté pour la ville.

Et de rappeler le rôle pionnier des anciens joueurs à leur tête Ahmed Faras, le premier titulaire du ballon d'or au niveau national, ainsi que Aassila, Kalaoua, Ould Aicha et les frères Erraad qui ont marqué l'histoire du club, contribué à réunir la grande famille du Chabab Mohammédia et œuvré à motiver les jeunes joueurs pour réaliser de bons résultats.

### Enregistrement des joueurs

La Fédération Royale marocaine de football (FRMF) annonce le changement de la période estivale d'enregistrement des joueurs au titre de la saison sportive 2020-2021 pour les clubs de la Botola Pro 1, la Botola Pro 2, futsal et clubs de la Ligue nationale de football amateur.

Programmée initialement entre le 21 octobre et le 20 novembre 2020, la nouvelle période se déroulera du 7 au 30 novembre 2020.





# Un tout petit Wydad malmené par un Ahly ravi de l'aubaine

2020, l'année des ratages des Rouges

Le Wydad ne s'est pas contenté de compromettre ses chances de qualification à l'ultime acte de la Ligue des champions. Il a fait pire en les réduisant à néant après s'être incliné, samedi au Complexe sportif Mohammed V à Casablanca, devant la formation égyptienne d'Al Ahly sur le score de 2 à 0, et ce pour le compte de la demi-finale aller. Les deux buts de la partie ont été inscrits par Mohamed "Afsha" Magdy (4e) et Ali Maaloul sur penalty (62e), sachant que la WAC a manqué un tir au but, lamentablement tiré par Badii Aouk.

Un tout petit Wydad auquel l'on a eu droit, mais ce visage, les Rouges, version 2020, n'ont pas cessé de le montrer durant cette longue saison, au point qu'il est légitime de se demander si ce Wydad mérite sa place dans le dernier carré de la Champions League.

S'en prendre au seul et malheureux Jabrane, auteur d'une grosse bourde qui a débouché sur l'ouverture du score, serait synonyme d'aller vite en besogne, puisque toute l'équipe est à charger. Le groupe entier est tenu pour responsable de cette piètre prestation à commencer par l'infortuné coach Angel Gamondi, dépassé par les événements, pour ne pas dire dépassé tout court et qui, selon l'humeur du jour du président Saïd Naciri, risquerait de payer cash cette déroute, lui qui était bien peinard dans son poste de manager général du club.

Ce que l'on a pu voir, n'en déplaît à nous tous, c'est un Wydad qui fait pitié, ne parvenant ni à développer un jeu correct ni à contenir un adversaire qui, sans trop appuyer sur le champion, a réussi à décrocher un résultat qui le qualifie à 99,9% à la finale de la plus prestigieuse des épreuves interclubs du continent. Et que les candides arrêtent de se dire qu'il n'y a pas de logique dans le football et que le WAC pourrait renverser la situation vendredi prochain du côté du stade du Caire. Cela aurait pu être possible si le WAC comptait dans ses rangs des joueurs de la trempe d'Ismail El Haddad, mais avec Karti, Kazadi, Gadarine... il ne faudrait pas nourrir de faux espoirs mais plutôt tourner déjà la page de cette C1. Pourvu qu'ils parviennent à limiter les dégâts face à un adversaire qui cherchera à



baliser son chemin à la finale sans gaspiller trop d'énergie, ni écoper de cartons en vue d'atteindre le jour J, le 6 novembre prochain, dans les meilleures conditions.

Un remue-ménage s'impose plus que jamais dans la demeure des Rouge et Blanc. Une fois remerciée pour ses services rendus, la vieille garde est sommée, non invitée, de quitter les lieux pour laisser place à une nouvelle armada de crampons en mesure de replacer le Wydad sur le chemin menant tout droit vers les titres.

Il est vrai que le club, malgré la crise, a entamé l'opération de renforcement de l'effectif en faisant signer des joueurs de valeur, des attaquants et des milieux offensifs, mais les recruteurs des Rouges ont oublié que le ratage de la saison qui a pris fin est dû surtout à un manque flagrant d'éléments de qualité au niveau de la défense. Les forfaits de l'Ivoirien Cheikh Comara et de l'espoir Achraf Dari ont laissé apparaître les faiblesses de l'arrière-garde wydadie et que la

stratégie de colmater les brèches ne peut s'étaler sur tout un exercice où il fallait jouer sur deux tableaux : championnat national et Ligue des champions. Le bricolage a bel et bien montré ses limites et les Wydadis ont payé cher, saison ratée, pour le comprendre.

Bref, c'est une déconfiture, première défaite à la maison des lauréats de l'édition 2017 en 27 matches de Ligue des champions, qui restera

certainement en travers de la gorge de toutes les composantes wydadies, appelées à secouer le cocotier dans l'espoir de rectifier dare-dare le tir. La reprise sera pour bientôt avec une nouvelle édition de la C1 qui démarrera le mois prochain sachant que le WAC est exempt du tour préliminaire. Voilà pour terminer tout de même sur un semblant de note positive.

Mohamed Bouarab

## La finale de la C1 au Caire en cas de duel maroco-égyptien

La finale de la Ligue des champions sera disputée, le 6 novembre en Egypte, en cas de duel maroco-égyptien, selon un tirage au sort effectué, vendredi à Casablanca, par la Confédération africaine de football (CAF).

Conduit par le directeur des compétitions de la CAF, Samson Adamu, le tirage au sort a décidé qu'en cas de finale opposant une équipe égyptienne et une autre marocaine, le match sera disputé le 6 novembre en Egypte, a indiqué un communiqué de la CAF publié sur son site internet.

Dans le cas où deux équipes du même pays atteindraient la finale, celle-ci se jouerait dans leurs pays respectifs, souligne la même source.



Coupe de la Confédération

## Dernier carré indécis entre Berkane et Gadiris



Place au tour des demi-finales de la Coupe de la Confédération CAF. Le bal de cette épreuve sera ouvert

ce soir à partir de 20 heures au complexe sportif Moulay Abdellah à Rabat avec la confrontation cent pour cent marocaine

entre la Renaissance de Berkane et le Hassania d'Agadir. Mardi, toujours à 20 heures mais au complexe Mohammed V à Casablanca, se jouera l'autre demi-finale qui opposera le club égyptien de Pyramids à son homologue guinéen de Horoya Conakry, sachant que les deux qualifiés disputeront la finale le 25 octobre à Rabat.

La RSB, auteure d'une saison exceptionnelle en Botola Pro D1, où elle a failli créer la surprise et s'emparer du titre, tentera de se racheter sur la scène africaine.

Les hommes de Tarik Sektioui, qui ont terminé 3e du championnat national, ce qui leur permet de disputer la Coupe de la CAF la saison prochaine, essayeront, coûte que coûte, de valider leur billet pour la finale, alors que le club gadiri,

qui s'est contenté d'une modeste 9e place, aura à cœur de continuer l'aventure, lui qui se qualifie pour la première fois de son histoire au carré d'as de la Coupe de la CAF.

Certes l'expérience compte en faveur des Berkane, mais le Hassania dispose de toutes les armes nécessaires pour remporter ce duel et sauver sa saison.

Il va sans dire que la qualification de quatre clubs marocains aux demi-finales des compétitions africaines reflète la bonne santé du football national et le niveau de maturité de ses clubs, mais la vigilance reste de mise afin de confirmer ces bonnes performances et d'assister, pour la première fois dans l'histoire, au sacre, dans la même saison, de deux clubs marocains sur la scène africaine.

## Les Soul Flyers, un tandem qui ne manque pas d'air

Vingt ans que ces deux-là batifolent dans les airs: en combinaison ailée ou équipés de réacteurs, Fred Fugon et Vince Reffet, alias les Soul Flyers, défient l'inimaginable comme entrer dans un avion en vol ou voler aux côtés de la patrouille de France.

Trois cents millions de vues pour une seule vidéo de deux minutes. C'est ce qu'a généré l'un de leurs exploits les plus marquants quand, en 2017, partis depuis un sommet en Suisse en wingsuit (combinaison ailée), les deux Français étaient entrés dans un avion en plein vol à 3.000 m d'altitude par une petite porte de 1,60 m de haut pour 1,25 de large.

"C'est une fois que c'est fini que t'apprécies le plus. Rentrer dans l'avion, c'est tellement violent, ça te fout la boule au bide, t'es pas bien, c'est une bataille mentale. Et puis tu entres dans l'avion, le projet est fini, et là, tu penses déjà au projet d'après. T'es en recherche de ce moment. C'est assez marrant comment on marche, on a tellement de rêves et la vie est tellement courte", confie à l'AFP le benjamin du duo, Vince Reffet (36 ans).

Depuis cette prouesse, les hommes +volants+ ont enchaîné les défis extrêmes comme ce passage impressionnant à 400 km/h à travers la montagne en Chine, pas-



sant dans une anfractuosité (la célèbre Porte du ciel) l'année dernière, ou encore tout dernièrement, un vol spectaculaire autour d'un phare en Charente-Maritime, agrémenté d'un piqué sur le sol puis d'une remontée en l'air avant d'ouvrir leur parachute

(sur RedBull.com). Du jamais vu aussi près du sol et sur sol plat.

"On n'est pas dans la surenchère dans le sens où on ne cherche pas à aller le plus haut ou le plus bas, on veut juste changer de contexte, de mouvement, de performance. T'essaies d'être créa-

tif et ça pousse forcément à aller le plus près du sol. Tu pars sur autre chose, t'apprends de nouvelles choses, t'as de nouvelles sensations. Ce qui nous fait triper c'est de ne pas refaire des trucs que des gens ont fait", souligne Fred Fugon (41 ans).

Depuis leur association en équipe de France de parachutisme en 2003, ces deux virtuoses aériens réalisent leurs rêves les plus fous en alliant le base-jump, le vol en wingsuit, le vol en chute libre, et plus récemment le vol équipés de quatre mini-réacteurs les propulsant à des vitesses vertigineuses (projet Jetman).

Ils ont notamment bluffé le monde en 2014 en s'élançant de la tour Burj Khalifa à Dubaï (la plus haute du monde, soit 828 m) - une vidéo qui totalise 28 millions de vues -, Vince Reffet a volé à côté d'un A380 et les deux compères ont tout simplement évolué en Jetman avec la Patrouille de France en 2016. "C'est tellement irréaliste que c'est même pas quelque chose dont tu aurais pu rêver", raconte Fred Fugon. "C'était au-delà des rêves. Être là avec des réacteurs, avec mon pote, à côté de la patrouille de France ! C'est tiré de la science fiction ! On a fait quatre vols avec eux, je me rappelle que les larmes me sont montées en l'air sur les quatre vols, ça m'est jamais arrivé à un autre moment".

Le projet Jetman les a désormais lancés dans une autre dimension. "C'est quelque chose d'unique, on est trois dans le monde et notre instructeur a arrêté. Il y a tout à faire, chaque chose qu'on fait c'est un truc nouveau", se réjouit Reffet.

## Salade chaude d'hiver



### Ingrédients

Vinaigrette  
1/4 tasse (60 ml) d'huile végétale  
2 C. à soupe (30 ml) de vinaigre de vin ou de pommes  
2 C. à soupe (30 ml) de moutarde à l'ancienne  
2 C. à soupe (30 ml) de sauce soya  
Salade  
2 C. à soupe d'huile  
1 tasse (250 ml) de pois chiches, cuits  
1 poivron rouge, coupé en dés  
30 pois sucrés, cuits  
30 asperges, cuites et coupées en tronçons

12 pommes de terre grenets, cuites et coupées en 4

1/2 oignon rouge, ciselé  
1/2 laitue iceberg  
Poivre

### Préparation

Faire revenir dans l'huile les pois chiches environ 5 minutes, pour les griller, puis ajouter les légumes pour les réchauffer.

Servir dans un bol, laisser tiédir un peu et mélanger avec la laitue.

Dans le même poëlon, faire réchauffer les ingrédients de la vinaigrette, verser sur la salade et poivrer.

## Appendicite : Une cure antibiotique pourrait suffire



Passer sur le billard en cas de crise d'appendicite n'est pas systématique. D'après une récente étude américaine, une cure d'antibiotique pourrait suffire dans sept cas sur dix - ou au moins permettre de retarder l'opération.

En cas de crise d'appendicite chez l'adulte, le traitement standard pratiqué depuis des décennies est l'appendicectomie - autrement dit, l'ablation de cet organe par le biais d'une intervention chirurgicale. Pourtant, celle-ci pourrait être évitée dans 7 cas sur 10, et remplacée par une cure d'antibiotiques.

C'est en tout cas ce que révèlent les premiers résultats d'une étude présentée aujourd'hui lors de l'American College of Surgeons Clinical Congress 2020, et publiée en ligne sur le site du New England Journal of Medicine. Cet essai clinique randomisé baptisé CODA a été mené dans 25 centres médicaux américains, au-

près de 1552 adultes souffrant d'appendicite.

Après trois mois de recherche, les scientifiques ont constaté que la santé des patients sous antibiothérapie n'était pas pire, un mois plus tard, que celle des patients dont l'appendicite avait été enlevée. Ils estiment donc que ces données pourront changer considérablement le traitement de l'appendicite aux États-Unis.

"Pour la première fois, ces résultats permettront d'informer les patients américains souffrant d'appendicite, au sujet des options qui s'offrent à eux et des résultats attendus", s'enthousiasme David R. Flum, professeur agrégé de chirurgie à l'UW School of Medicine et co-auteur de l'étude, aux côtés de David Talan, physicien en médecine d'urgence à la Geffen School of Medicine de l'UCLA.

Des travaux qui concordent avec de précédentes études européennes.